



**EST DE LA RDC : LE CRIME BANALISÉ !**

*Goma  
Avril 2009*

*« La première chose que demandent les victimes, c'est de savoir ce qui est arrivé aux leurs, connaître la vérité, non pas nécessairement pour arriver à des poursuites judiciaires contre les auteurs mais bien souvent simplement pour être à l'aise avec l'événement, pour commencer à se l'approprier et pouvoir vivre avec lui »*

**(Professeur Gasana Ndobu)**

## **PREFACE**

*Par Onesphore Sematumba  
Pole Institute*

La présente publication est la troisième que Pole Institute consacre spécifiquement au travail de mémoire. La première, intitulée « *Devoir de mémoire et responsabilité collective pour l'avenir* »<sup>1</sup> date de 2004. A l'époque, les massacres des réfugiés congolais de Gatumba venaient de se perpétrer et nous avons produit un rapport événementiel, tout en intégrant ce drame dans un contexte plus large parce que « Gatumba n'est qu'une graine dans un chapelet de crimes qui se sont succédé dans l'indifférence générale et dans l'impunité totale depuis assez longtemps »<sup>2</sup>. Déjà à l'époque, nous mettions sur la table les questionnements liés à la culture du silence tacitement acceptée autour des morts qui jonchent l'histoire récente de notre pays, et tout particulièrement celle de notre province du Nord Kivu. Au centre de tous ces questionnements, celui que tout le monde se pose mais que personne n'ose poser : « *Doit-on continuer à traîner le poids des morts qu'on refuse de nommer et des meurtriers qu'on n'ose pas désigner ?* »<sup>3</sup>

A la suite de cette publication, nous avons organisé une journée portes ouvertes, où les représentants des communautés, les responsables politiques et religieux, les acteurs de la société civile du Nord Kivu, ont parlé publiquement de toutes les rancoeurs, en remuant ce passé si sombre et si proche, pour en tirer les leçons et construire l'avenir. A cet exercice de catharsis nous avons associé des personnalités venues d'ailleurs, pour partager les expériences et puiser des raisons d'espérer dans leurs témoignages. L'essentiel de cette journée a été publié sous le titre « *Le devoir de mémoire au Nord Kivu : enjeux et défis* ». <sup>4</sup>

La troisième, c'est celle que nous présentons aujourd'hui. Tout en restant dans la ligne des précédentes, à savoir le devoir que nous avons de reconnaître et de nommer les morts, surtout lorsque les victimes sont tombées dans des circonstances qui auraient pu être évitées, elle s'en différencie par l'approche.

En effet, alors que les premières publications tenaient de la réflexion et de l'échange des témoignages, celle-ci est une somme d'investigations sur le crime et sa banalisation à l'Est de la RDC. Les chercheurs, tous deux journalistes professionnels, ont sillonné les principales villes de cette partie du pays, du Nord Kivu à l'Ituri, en passant par le Sud Kivu et ont consulté les sources de la Police, des organisations de la Société civile et autres. Cette option exigeait un champ de travail restreint dans le temps et dans l'espace. D'où la limitation des recherches aux centres urbains et celle du monitoring de janvier 2007 à juin 2008. Dans ce contexte de guerre à l'est de la RDC, les victimes de la violence quotidienne ordinaire, qui sont fauchées par les balles « des hommes en uniforme non autrement identifiés » ne bénéficient pas de la même médiatisation que les victimes des crimes de guerre et des exactions commises par les nombreux groupes armés qui rivalisent d'atrocités contre les populations civiles.

---

<sup>1</sup> Regards croisés n° 13, décembre 2004

<sup>2</sup> Regards croisés n° 13, p.21

<sup>3</sup> Ibidem, p.20

<sup>4</sup> Fissures n° 08, juin 2008

Dans cette recherche, les victimes ont été recensées, les circonstances de leur mort établies autant que cela pouvait se faire, les familles des victimes ont témoigné de la vie des leurs mais aussi de leur désarroi face à une justice qui patauge et un système exécutif et policier impuissant, immobile ou complice.

Le 21 janvier 2009, nous avons organisé à Goma une journée portes ouvertes en vue de partager et discuter les résultats de cette recherche. Les témoignages des parents et des proches des victimes, les uns aussi émouvants que les autres, ont constitué le point fort de cette journée qui a été conclue par un appel à un sursaut collectif en vue de mettre fin à cette spirale de violence et d'impunité. Nous reprenons cet appel, ainsi que la liste des participants à cette journée, à la fin du volume.

Ce travail n'est ni un réquisitoire ni un mémorial. Ce n'est pas un réquisitoire dans la mesure où nous n'accusons personne même si les responsabilités sont claires dans cette banalisation de la vie et de la mort à l'Est de la RDC. Ce n'est pas un mémorial car il ne se limite pas à l'évocation de la liste des victimes, comme sur une stèle funéraire. Il se veut plus une interpellation, un appel à un sursaut d'humanité et de dignité pour les survivants qui, dans un Etat qui tarde à porter ses responsabilités, se doivent de se poser la vraie question : « Jusqu'à quand serons-nous immolés sans que ceux qui sont censés nous protéger lèvent le petit doigt ? »

*Goma,  
Avril 2009*

# LA CRIMINALITE EN RDC : COMMENT SORTIR DE LA SPIRALE DE L'IMPUNITE ?

*Par Rostin Manketa Nkwahata*

*Voix des Sans- Voix pour les droits de l'homme (VSV)*

Nous voudrions, de prime abord, saluer et féliciter Pole Institute pour l'organisation de cette journée portes ouvertes au terme de sa recherche sur la criminalité urbaine à l'Est de la RDC. Pour la Voix des Sans- Voix pour les droits de l'homme (VSV), c'est une joie immense et réelle de participer à cette importante journée de réflexion. Aussi voudrions-nous remercier sincèrement les organisateurs pour y avoir associé la VSV et, surtout, les féliciter chaleureusement pour leur brillante idée de tirer la sonnette dès le début de cette année 2009 en s'interrogeant sur la manière dont il faut sortir de la spirale de l'impunité.

Le thème qui nous a été proposé pour échange est « La criminalité en RDC : comment sortir de la spirale de l'impunité ! ».

En effet, point n'est besoin de souligner l'importance qu'attache la VSV à la lutte contre l'impunité en RD Congo. Ainsi pour mieux aborder ce thème et afin d'éviter de nous fourvoyer, nous allons d'abord dire un mot sur la criminalité dans l'ensemble des villes de la RD Congo. Ensuite nous nous pencherons sur la criminalité dans certaines villes notamment la ville de Kinshasa où se trouve le siège de la VSV et les villes de Mbuji Mayi et Mwene-Ditu où une délégation de la VSV a séjourné dernièrement en vue d'y faire le monitoring des prisons et un état des lieux sur la situation des droits de l'homme. Enfin, nous parlerons des causes de la criminalité avant de proposer des pistes de solutions ou des recommandations pour mettre un terme à l'impunité.

## **I. De la criminalité en République Démocratique du Congo.**

Il sied de rappeler que la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples en son article 4 stipule : « *La personne humaine est inviolable. Tout être humain a droit au respect de sa vie et à l'intégrité physique et morale de sa personne. Nul ne peut être privé arbitrairement de ce droit.* ». De même en son article 3 la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) nous dit que « Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne ». La question qu'il convient de se poser est celle de savoir si les autorités de la RDC observent tous ces prescrits. Si l'on pose cette question à certaines autorités, elles n'hésiteront pas à répondre par l'affirmative. Nous, en tant que défenseurs des droits humains, nous ne pouvons guère applaudir une telle réponse dès lors que l'atteinte à la vie ou à l'intégrité physique même d'une seule personne constitue une violation grave des droits humains. Dans la quasi-totalité des villes de la RDC sévit la criminalité pour des raisons similaires que nous évoquerons plus tard. Aucune ville n'est épargnée par la criminalité bien que la fréquence de celle-ci dépende d'une ville à une autre. Des journalistes ont été assassinés à l'Est comme à l'Ouest. Nous pouvons citer, à titre illustratif, les cas des journalistes Franck Ngyke et son épouse Hélène Mpaka en 2005 et Bapuwa Mwamba

en 2007 à Kinshasa, et de Serge Maheshe et Didace Namujimbo respectivement en 2007 et 2008 à Bukavu.

Beaucoup d'autres citoyens parmi lesquels des défenseurs des droits humains l'ont été également : Pascal Kabungulu à Bukavu en 2005, Polycarpe Mukendi à Mbuji Mayi en 2005... D'autres citoyens congolais ont aussi payé les frais de la criminalité. Nous citerons, à titre illustratif, le cas de Monsieur Delphin Sangwa, homme d'affaires congolais, en janvier 2007 et plusieurs autres citoyens non autrement identifiés dont les corps ont été retrouvés sans vie et déchiquetés à travers des rues de la ville de Kinshasa, peu avant les élections de 2006.

Cette brève énumération nous permet de parler de la problématique de la criminalité à Kinshasa, Mbuji Mayi et Mwene-Ditu.

### ***A. Ville de Kinshasa***

Malgré le semblant d'accalmie qui règne dans la capitale de la RDC, des cas de criminalité ont été souvent enregistrés dans différentes communes. En 2008, il ne se passait pas une semaine sans que de cas de meurtre, de viol, de vol à main armée... ne soient enregistré à travers la ville. L'année 2008 a démarré à Kinshasa avec l'assassinat le 16 janvier de Madame Aimée Kabila Mulengela dans des conditions très atroces. Plusieurs autres cas de meurtre ou assassinat ont suivi : Monsieur Daniel Botheti Loleke, vice-président de l'Assemblée Provinciale de Kinshasa tué la nuit du 05 au 06 juillet 2008, l'artiste comédien Mbonge en août 2008...

Les auteurs de tous ces crimes se recrutent parmi les militaires, policiers, agents de sécurité et autres bandits armés.

### **B. Ville de Mbuji Mayi**

Avec plus de deux millions cinq cent mille habitants, la ville de Mbuji Mayi a connu beaucoup de cas de criminalité en 2008. Cette criminalité est l'œuvre des hommes en uniforme et autres bandits à main armée qui s'introduisent, souvent la nuit, dans des maisons privées pour voler, violer et parfois tuer en cas de résistance des membres de famille. Il y a à Mbuji Mayi, des bandits armés appelés « Les Suicidaires » et un groupe appelé « Benoît XVI » qui opèrent la nuit en complicité avec certains agents locaux des services de sécurité. Certains de ces criminels ont été arrêtés et se trouvent à la prison centrale de Mbuji Mayi dans la cellule dite des dangereux, des criminels.

### **C. Ville de Mwene-Ditu**

Mwene-Ditu est l'une des villes de la province du Kasai Oriental. Elle compte près d'un million d'habitants. Plusieurs cas de meurtre et d'attaques armées nocturnes ont été enregistrés en 2008. Dans cette ville, les criminels opèrent en complicité avec les policiers patrouilleurs. Ces derniers utilisent les moyens de communication mis à leur disposition pour communiquer avec les bandits armés afin d'alerter ces derniers de quel côté opérer sans se faire attraper ni inquiéter.

En novembre, Monsieur Fidèle Nkongolo Katanda de l'Eglise Evangélique Libre d'Afrique a été abattu vers 1h00 du matin par des hommes armés à la recherche de

l'argent. Après avoir terminé leur sale besogne, ces hommes armés ont alerté les patrouilleurs pour venir les remplacer.

## **II. Causes de la criminalité et pistes de solution**

Entre autres causes de la criminalité, nous pouvons citer :

- La précarité de conditions de vie des Congolais et Congolaises ;
- La misère noire
- Le manque d'emploi ;
- La modicité de salaire des militaires, policiers, agents de sécurité, fonctionnaires et agents de l'Etat...
- L'intolérance politique ;
- L'instinct des criminels nés ;
- L'usage de la drogue et la consommation excessive de l'alcool surtout par les jeunes (cas Kuluna à Kinshasa).

En dehors de toutes ces causes, il en existe une qui est majeure et qui encourage le plus la criminalité, c'est l'impunité qui est souvent favorisée par l'instrumentalisation de la justice (militaire et civile) par les pouvoirs publics.

## **III. Pistes de solution pour sortir de la spirale de l'impunité**

Outre les besoins fondamentaux socio- économiques des populations congolaises auxquels les gouvernants de la RD Congo doivent impérativement répondre pour mettre fin à l'impunité, la VSV a toujours insisté sur la nécessité d'une bonne administration de la justice devant passer par une rémunération décente des juges, l'indépendance de la magistrature, la dépolitisation des procès, la non- immixtion du pouvoir exécutif dans les affaires judiciaires, le fonctionnement effectif du Conseil Supérieur de la Magistrature, ...

C'est ici l'occasion pour la VSV de dénoncer pour la énième fois les parodies des procès observés lors des assassinats ou meurtres précités. En effet, lors de différents procès, l'opinion constate que les procédures sont à l'avance bâclées en présentant devant la barre de faux présumés criminels, en orientant les instructions des dossiers en cause... dans le seul but de laisser impunis les auteurs intellectuels et même de vrais exécutants des crimes.

Un autre constat malheureux est qu'on trouve en RDC la pratique d'une justice à double vitesse. Impitoyable pour les faibles politiquement, financièrement et relativement très indulgente à l'égard des nantis et des gens au pouvoir. Cette justice ne punit donc pas toujours les vrais coupables et laisse courir dans la rue des criminels de tout genre qui continuent, à différents niveaux de la société, à commettre leur forfait. On juge et on condamne celui ou celle dont le comportement et les prises de position dérangent telle personnalité politique ou autre.

Pour terminer, la VSV croit que la RDC ne peut sortir de la spirale de l'impunité qu'à travers l'indépendance du pouvoir judiciaire, l'indépendance de la justice par rapport aux autres pouvoirs classiques, à savoir le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.

# **EST DE LA RDC : LE CRIME BANALISÉ**

*Primo Pascal Rudahigwa*

*Albert Kambale Muyisa*

*Journalistes*

## **INTRODUCTION :**

### **FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS COMMIS À LA SÉCURITÉ**

*Depuis l'installation des nouvelles institutions issues des élections de 2006, l'insécurité a pris une allure inquiétante à l'Est de la RDC, aussi bien dans les villes que dans les campagnes. Dans les villes où nous avons mené notre recherche, des personnes sont abattues, souvent par balles, entre 18h30 et 22h00, par «des hommes armés non autrement identifiés», alors qu'il existe toute une panoplie de services techniques et spécialisés dont le rôle est justement celui d'identifier ce genre d'individus, et de préférence avant qu'ils ne commettent leur forfait.*

*Nous présentons ici les différents services commis à la sécurisation des hommes et de leurs biens et leur mode opératoire.*

#### **1. LA DIRECTION GENERALE DES MIGRATIONS (DGM)**

La Direction Générale des Migrations est un service qui émane du Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Décentralisation. Elle a ses antennes en provinces, dans les villes, les territoires ainsi que dans les Collectivités. Elle s'occupe d'abord des frontières entre notre pays et les autres Etats. Elle procède à la vérification des documents des étrangers à la frontière avant leur entrée en RDC, ensuite, elle s'assure que ces étrangers sont sécurisés à l'intérieur du pays. Ce service est aussi spécialisé dans les renseignements sur la sécurité en général; il recoupe les informations recueillies par-ci par là, arrête et met en prison pour des raisons d'enquêtes les clandestins, les fraudeurs et ceux vivant dans l'irrégularité dans notre pays et organise leur rapatriement dans leurs pays d'origine en cas de nécessité.

La DGM/ Commune envoie quotidiennement son rapport appelé «*situation journalière*»(SJ) à la Mairie; la direction urbaine de la DGM, à son tour, transmet le rapport au Directeur Provincial. Il en est de même pour les chefs de différents postes qui envoient leur rapport sécuritaire et migratoire journalièrement à la hiérarchie. Les services de migration travaillent en étroite collaboration avec la Police Nationale Congolaise (PNC), l'Agence nationale des renseignements (ANR) et l'armée (FARDC).

#### **2. LA POLICE NATIONALE CONGOLAISE (PNC)**

Au niveau de chaque quartier, il existe un sous- commissariat de la Police qui fait rapport au commissariat de la commune; celui-ci le transmet à son tour au commandement de la Police - ville qui le transmettra en dernière analyse à l'Inspection provinciale de la PNC. En dehors de cette structure, il existe des unités



spécialisées basées dans la ville mais qui ne dépendent pas directement du commandement urbain. Il s'agit entre autres de :

a) **GEMI** (Groupe mobile d'intervention)

Son rôle est d'intervenir lorsque le commandement de la ville ou d'autres unités sont débordés. Il disponibilise les gardes du corps auprès des autorités.

b) **PIC** (Police d'Intervention Criminelle)

Elle est spécialisée dans les enquêtes des tueries et des assassinats. Ses dossiers sont transmis à l'Inspection provinciale de la PNC. Cette unité est en étroite collaboration avec le Bureau 2 de la Police chargée des Renseignements Généraux et de la Sécurité qui collecte toutes les données sur tous les événements qui se déroulent dans la ville. S'agissant des cas d'assassinats, après 48 heures, les dossiers sont transmis soit à l'auditorat militaire, soit au T2 (Service de renseignement militaire) soit au Parquet.

c) **PSPE** (Police Spéciale pour la Protection de l'Enfance)

Elle intervient dans les dossiers qui concernent les enfants et oeuvre surtout pour l'harmonie familiale ; elle transmet directement le rapport à l'Inspection provinciale de la police et au Parquet de Grande Instance.

d) **POLIMINE** (Police des Mines)

Elle est spécialisée dans le domaine des minerais.

e) **PSCA** (Police Spéciale des Calamités)

Elle intervient dans l'assainissement de la ville et dans les urgences en cas de catastrophe.

f) **PSR** (Police Spéciale de Roulage)

Elle règlemente la circulation routière dans la ville.

g) **PSF** (Police spéciale des Frontières)

Elle contrôle les entrées et les sorties dans la ville ; on la retrouve dans les aéroports, les ports, les postes de douane et le long de la frontière.

h) **PSG** (Police Spéciale de Garde)

Elle met à disposition des policiers pour le gardiennage pour ceux-là qui en manifestent le besoin.

Du point de vue de l'organisation, la PNC comprend six départements:

- 1) P1 : Chargé de l'administration ;
- 2) P2 : Chargé des renseignements et services spéciaux ;
- 3) P3 : Chargé des opérations ;
- 4) P4 : Chargé de la logistique ;
- 5) P5 : Chargé des relations publiques et la presse ;
- 6) P6 : Chargé des finances

Le département des renseignements et services spéciaux (P2), l'après nuit et jour des policiers pour récolter les informations dans tous les coins; ils sont toujours en tenue civile, très discrets et se camouflent un peu partout. Des éléments de toutes les unités sont déployés chaque nuit dans les patrouilles et chaque unité transmet chaque jour le rapport au bureau 2 qui, à son tour, transmet la situation sécuritaire matinale à l'Inspecteur Provincial de la Police. Ce même rapport est transmis à l'Inspecteur Général de la Police Nationale à Kinshasa.

### **3. L'AGENCE NATIONALE DES RENSEIGNEMENTS (ANR)**

L'Agence Nationale des Renseignements a été créée par le Décret loi portant son organisation et fonctionnement au sein du Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Décentralisation tel que repris dans le journal officiel de 2003. L'ANR est l'un des services spécialisés de sécurité à l'instar de la DGM et la Police Nationale Congolaise. L'ANR s'occupe de la sécurité des institutions de la République ainsi que celle des personnes et de leurs biens mais sans usage d'une quelconque arme. Elle constitue l'organe gouvernemental de persuasion, dissuasion et de sécurisation.

Cette agence est dirigée par un directeur provincial communément appelé *Rédoc* assisté de deux adjoints chargés respectivement des opérations et de l'administration. La direction provinciale comprend plusieurs divisions : division de la collecte des données, division des enquêtes, division des renseignements, de contre vérification, etc.

En cas de flagrance dans une infraction de droit commun, l'ANR arrête la personne et la garde à vue pendant 48 heures ; la durée peut aller au-delà si c'est pour des cas ayant trait aux faits politiques ou sécuritaires. Dans les autres cas, elle procède à une instruction préliminaire du dossier puis le transfère à des cours et tribunaux compétents. Partout où il y a un bureau administratif d'une entité, il y a également l'ANR. Les agents de l'ANR sont affectés aux postes de frontière où ils suivent les mouvements d'entrée et de sortie des personnes. En cas de flagrance, même les militaires sont verbalisés par l'agent de l'ANR qui l'identifie d'abord et informe sa hiérarchie pour des dispositions.

### **4. LES FORCES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (FARDC)**

Les FARDC comprennent la Force terrestre, la Force aérienne, la Force navale et leurs services d'appui. Elles ont pour mission de défendre l'intégrité du territoire national et les frontières. Dans les conditions fixées par la loi, elles participent, en temps de paix, au développement économique, social et culturel ainsi qu'à la protection des personnes et de leurs biens. Les forces armées sont républicaines, elles sont au service de la nation toute entière. La Force terrestre, outre sa mission traditionnelle, s'occupe également de la protection des personnes et de leurs biens.

L'armée vient en appui à la Police Nationale Congolaise lorsque celle-ci éprouve des difficultés à remplir convenablement sa mission de sécurisation des personnes et leurs biens.

Il y a cependant une Police militaire (PM) qui traque les militaires en divagation, les militaires qui opèrent la journée comme la nuit avec armes ou tout homme en uniforme qui veut se déplacer sans autorisation.

Cette police militaire s'occupe également de la sécurité des personnes et leurs biens car les bandits pour la plupart sont toujours armés. Dans tous les cas, l'armée est le dernier recours dans la sécurité des personnes et des biens.

## **5. L'ADMINISTRATION LOCALE URBAINE**

### ***a) Mairie***

Chaque ville est dirigée par un maire, assisté par un maire adjoint. L'administration urbaine est assurée par le Chef de Division Unique. Le secrétariat centralise les messages officiels relatifs à la situation journalière, en fait le condensé à l'intention du maire qui, à son tour, fait rapport au Gouverneur de Province. Deux chefs de bureau secondent le Chef de Division Unique, le 1<sup>er</sup> bureau est chargé du personnel et le 2<sup>e</sup> bureau s'occupe du mouvement de la population. D'autres services gravitent autour de la Mairie, il s'agit des représentations des divisions publiques et d'autres services techniques tels que l'ANR, la DGM et la PNC.

Le Comité urbain de sécurité se réunit une fois par semaine, pour analyser la situation sécuritaire qui prévaut dans la ville. Tous les services techniques, les bourgmestres des communes et les chefs des quartiers participent à cette rencontre dont le compte rendu est transmis au Gouvernorat de province avant la réunion du comité provincial de sécurité organisée chaque vendredi.

### ***b) Communes***

Les communes, quant à elles, sont subdivisées en quartiers. Chaque commune est dirigée par un bourgmestre, assisté d'un bourgmestre adjoint. Le chef de bureau et le secrétariat centralisent les messages officiels de chaque quartier, les examinent et font rapport au bourgmestre qui transmet à son tour au Maire. La situation sécuritaire de la ville est examinée par chaque commune deux fois par mois et le compte rendu est transmis immédiatement après au Maire. En cas d'insécurité exagérée dans un quartier donné, les bourgmestres font des descentes sur terrain pour réunir la population et leurs chefs des dix maisons, d'avenues, de cellules et de quartier.

Au niveau de chaque commune, on trouve également les services techniques : DGM, ANR, PNC et quelques bureaux de représentation des divisions publiques. Les services techniques font rapport à ceux de la Mairie avec copie pour information au Bourgmestre. Ces services n'ont pas d'instruction à recevoir des Bourgmestres mais ils travaillent en étroite collaboration. Comme pour la commune, ces différents services dressent à leur tour la situation journalière qu'ils envoient à leur chef hiérarchique.

### **c) Quartiers**

Le quartier est dirigé par un chef de quartier avec deux adjoints. Les services techniques tel que l'ANR, la DGM et la Police sont également représentés dans chaque quartier et dans tous les marchés de la ville. Avec tous ces services, le bureau du quartier se réunit deux fois par mois et c'est à cette occasion que la situation sécuritaire du quartier est débattue. Toutefois les bourgmestres des communes improvisent d'autres rencontres en cas de nécessité, elles sont élargies aux chefs d'avenues, de cellules et les dix maisons. Il y a peu, ces autorités de base étaient impliquées dans les patrouilles avec l'armée et la police mais faute de motivation elles ne participent plus à la sécurité des quartiers pendant la nuit.

### **d) Avenues et cellules**

Ces deux entités sont presque similaires : l'avenue est constituée de groupements des « dix maisons » tandis que la cellule est formée par plusieurs avenues. L'avenue est dirigée par un chef d'avenue et la cellule par un chef de cellule. Le chef d'avenue et le chef de cellule récoltent toutes les informations de leurs entités, ils les analysent avant de dresser un rapport à la hiérarchie.

Les chefs d'avenues et les chefs de cellules sont très rapprochés de la population, ils n'ont pas de calendrier de rencontre à leur niveau car ils se concertent lorsqu'il y a nécessité. Ils sont censés connaître ce qui se déroule le jour et la nuit et interviennent sporadiquement. Ils font immédiatement appel à la police du quartier en cas de besoin. Ce sont eux qui organisent le recensement au niveau de chaque ménage.

### **e) Nyumba Kumi (Dix maisons)**

Le rôle du chef d'un bloc de dix maisons est de contrôler et de s'imprégner de la vie socio-économique, politique et sécuritaire des dix maisons ou dix ménages qui sont sous son contrôle. Il identifie les entrées et les sorties dans chaque famille ; il fait rapport au chef d'avenue. Il joue un rôle important dans la sécurité des personnes et de leurs biens car lorsqu'il y a des suspects dans le quartier, c'est le Nyumba Kumi qui donne les pistes aux services techniques. Son travail se complique par manque de motivation ; il préfère vaquer à autre chose au lieu de perdre son temps à circuler dans les dix maisons sans aucune rémunération à la fin du mois.

*Malgré une administration locale aussi bien structurée, appuyée par tous ces services techniques et spécialisés, la situation sécuritaire reste un casse-tête dans les différentes villes que nous avons visitées. A quoi servent tous ces services dont certains sont présents jusqu'au niveau des avenues lorsqu'on ne cesse de compter jour et nuit des personnes tuées par balle sans qu'aucune autorité ne se préoccupe de ce qui est arrivé ?*

## CHAPITRE I : GOMA, NORD KIVU

### I. BREVE PRESENTATION DE LA VILLE DE GOMA

Avec une superficie de 66,45 km<sup>2</sup>, la ville de Goma est le chef-lieu de la Province du Nord-Kivu, issue du découpage territorial-test de 1988. Cette ville est constituée de deux communes, Goma et Karisimbi. Sa population était estimée à ± 500 000 habitants en 2004, selon les statistiques de la Mairie. Actuellement cette population tend à dépasser 1 000 000 d'habitants à cause du déplacement des populations de Bukavu au Sud-Kivu vers Goma d'une part et de l'intérieur du Nord-Kivu vers Goma d'autre part.

La commune de Goma comprend 7 quartiers : Lac Vert, Keshero, Himbi, Le Volcan, Mapendo, Mikenko et Katindo. La commune de Karisimbi compte, quant à elle, 11 quartiers : Mugunga, Ndosho, Kasika, Mabanga Nord, Mabanga Sud, Majengo, Bujovu, Kahembe, Murara, Katoyi et Virunga.

Selon le Conseil Provincial de Planification dans son programme minimum de sortie de crise de la Province du Nord-Kivu, la ville de Goma comptait déjà 40 000 déplacés en 2001. Depuis 2007, les humanitaires estiment à 800 000 déplacés dans la province du Nord-Kivu dont Goma et ses environs comptent plus de la moitié.

Goma a servi de transit pour les réfugiés Rwandais en 1996 et les deux rébellions de l'AFDL (1996) et du RCD (1997), ce qui a occasionné la prolifération des armes de guerre qui n'ont jamais été récupérées jusqu'à ce jour.



Le monitoring suivant, dressé à base des renseignements reçus auprès des communes et de la Police prouve à suffisance qu'à Goma la vie humaine n'a aucun sens et qu'assassiner une personne est devenue une des activités les plus banales pour peu qu'on détienne une arme à feu.

**II. MONITORING DES ASSASSINATS DANS LA VILLE DE GOMA  
DE JANVIER 2007 A AVRIL 2008**

N°	DATE	NOMS ET POST NOMS	LIEU DU DRAME	CIRCONSTANCE	D'ASSASSINAT
				<i>Selon le quartier</i>	<i>Selon la Police</i>
01	20/01/2007	Joly Muhigirwa	Q. Les volcans Av. du Gouverneur, Com. de Goma	Abattu par balle par le commissaire Muvu de la police	Le commissaire Muvu a été arrêté et transmis à l'auditorat militaire
02	02/02/2007	Shamamba Mahindule	Q. KATOYI, Av. KASINDI, Com. de KARISIMBI	Assassiné par balle suite au conflit	A été abattu par des hommes armés inconnus.
03	23/02/2007	Konda Roger	Q. KATOYI, Av. KILIMANJARO, Com. de KARISIMBI	Assassiné par couteau et par balle en voulant arracher sa moto	Il transportait deux bandits armés qui voulaient lui ravir sa moto
04	14/03/2007	Richard	Q. KAHEMBE, Com. de KARISIMBI	Éliminé par consommation d'un whisky kenyan Hunters Choice	
05	17/03/2007	Bahati Shamavu	Q. KESHERO, Av.		Ont été tués par des bandits armés
06	17/03/2007	Thomas Safari	CHABAHAME, Com. de Goma		
07	25/03/2007	Denise Kavira	Q. MABANGA SUD, Av. SALONGO, Com. de KARISIMBI	Assassiné par balle en regagnant son domicile	A été blessé et interné à l'hôpital CBCA, a rendu l'âme un jour après
08	26/03/2007	Doudou Ramazani	Av. Nyiragongo, Q. Virunga, Com. de KARISIMBI		Il a été blessé par balles au thorax par des hommes en uniforme et armés non identifiés, interné à l'hôpital CBCA/Virunga, il est décédé quelques heures après
09	29/03/2007	Bizi	Q. KIZIBA, Com. de KARISIMBI	Assassiné par balle, conflit likirimba	Abattu en face de son domicile par des inconnus

10	01/04/2007	Kizungu Mudedema	Q. Les volcans, Av. JACARADAS, Com. de Goma	Tué par sa femme à coup de couteau.	
11	04/04/2007	Philippe Shombo	Q. VIRUNGA, Av. DES AVIATEURS, Com. de KARISIMBI	Assassiné par lapidation population	
12	05/04/2007	Kasereka Kasalande Alias Munyajomba	Q. MABANGA NORD, Av. SALONGO II, Com. de KARISIMBI	Assassiné par balle lorsqu'il rentrait de service	Abattu par des hommes en uniformes, armés et non identifiés
13	11/04/2007	Rafiki Minuji	Q. NDOSHO, Av. ORPHELINAT, Com. de KARISIMBI	Etranglé (ficelle au coup) front brisé à l'aide d'un marteau. Conflit de toucher le likirimba	A été tué par des inconnus
14	17/04/2007	Ngingi Ntabora Daniel	Q. NDOSHO à 19h <sup>00</sup> , Av. KAKO, Com. de KARISIMBI	Abattu par les éléments P.M	
15	28/04/2007	Janvier Byamungu	Q. KATOYI, Av. KILIMANJARO, Com. de KARISIMBI	Assassiné par balle par Cpl Mukoso	Ajoute que le Cpl Mukoso était de la force navale
16	28/04/2007	Cpl Mukoso Liengo	Q. KATOYI, Av. KILIMANJARO, Com. de KARISIMBI	Lapidé par la population en colère	Tué par jet des pierres par la population
17	02/05/2007	Ondekane	Q. MUGUNGA, Av. LUSHAGALA, Com. de KARISIMBI	S'est tué par coup de balle	
18	23/06/2007	Mushagalusa Murhima	Q. NDOSHO, Av. LUAPULA, Com. de KARISIMBI	Abattu par balle lorsqu'il extorquait les téléphones des paisibles citoyens	
19 20	02/07/2007	Deux Pécheurs De Monsieur Nzibonera Kamondo	Au lac Kivu, Com. de Goma	Les deux pêcheurs ont trouvé la mort par balle dans leur pirogue et sept filets emportés.	

21	09/07/2007	Bwana Chui	Q. Himbi, Com. de Goma	Enlevé le 08 juillet, son corps été retrouve à côté de l'ULPGL.	A été enlevé puis le corps découvert au quartier Himbi, le 09/07/2007
22	14/07/2007	Slt Kasongo Jean-Marie Vianey	Q. Les volcans, Com. de Goma		Un corps a été retrouve Assassiné par étranglement pourtant officier de la brigade mixée Echo
23	19/07/2007	Walter Biringanine	Q. Le Volcan Av. de l'Eglise, Com. de Goma	Tué à domicile par des inconnus, balles logées dans la tête.	
24	21/07/2007	Tonton	Q. KAHEMBE, Av. KANYANJANJA, Com. de KARISIMBI	Abattu par balle par les éléments de la force aérienne base a l'aéroport en voulant perpétrer un vol fil barbelé	
25	24/07/2007	Kapako & Sano	Av. KABANDE cellule Nyabyungu, Com. de Goma	Tué par balle suite à une tracasserie qu'il commettait à Mr SHUKU-RAMAZANI	
26	25/07/2007	Dekissa Bileo	Q. NDOSHO, Av. ORPHELINAT, Com. de KARISIMBI	Assassiné par balle par des inciviques à mains armées en tenue militaire.	
27	29/07/2007	M. Double	Q. Les volcans, Com. de Goma	Retrouvé mort chez Mr KASAI son patron où il faisait la garde (sentinelle)	
28	02/08/2007	Amani	Q. KATOYI, Av. MULONGWE, Com. de KARISIMBI	Abattu par balle par Lt Twenge lorsqu'il perpétrait un vol	
29	09/08/2007	Patrick Kikuku	Q. NDOSHO, Av. KAKO, Com. de KARISIMBI	Assassiné par balle par des bandits à mains armées après une longue discussion	Abattu par balle par des hommes armés et en tenue militaire non identifiés
30	11/08/2007	Rugo Kavunja Godefroid	Q. MABANGA NORD, Av.	Assassiné par balle par 3 bandits à	Abattu à son domicile par deux



			SALONGO, Com. de KARISIMBI	mains armées lorsqu'il rentrait accompagner ses visiteurs	hommes en uniformes non identifiés
31	30/08/2007	Pichen	Q. KATOYI, Av. KISIBANZI, Com. de KARISIMBI	Lapidé par la population après avoir perpétré un vol dans la maison de Kabuo	Tué par vengeance par la population de Katoyi
32	01/09/2007	Un corps non identifié	Q. Les volcans, Com. de Goma	Retrouvé mort au bord du lac	
33	02/09/2007	Un corps sans vie	Q. KATINDO, Av. BUNAGANA, Com. de Goma	Vers 15h <sup>00</sup> , les marins avaient déposé un corps trouvé mort, non identifié et ç'a été enterre.	
34	11/09/2007	Domina M'chendunga	Q. Himbi, Av. BARAKA, Com. de Goma	Tué par balles par les malfrats dans sa maison.	Les voleurs étaient au nombre de six dont 3 en uniforme et 3 autres en tenue civile
35	15/09/2007	Théophile	Q. Himbi Av. de la Mission, Com. de Goma	Abattu par des hommes armés lorsqu'ils voulaient entrer dans leur résidence, ils étaient à bord d'une jeep.	Tué par des hommes armés en tenue civile lorsqu'ils entraient dans leur résidence
36	15/09/2007	Michaël Rushika	Q. Himbi Av. de la Mission, Com. de Goma		
37	15/09/2007	Daniel Mwangalwa	Q. Himbi Av. de la Mission, Com. de Goma	Abattu par des assaillants qui venaient de commettre un forfait : témoin gênant.	Il est mort à l'hôpital DOCS quelques minutes plus tard
38	25/09/2007	Papy Bigega Pichen	Q. VIRUNGA, Av. SABINYO, Com. de KARISIMBI	Tabassé par la population ; avoir trouvé la mort a l'hôpital de référence Virunga	Bandit de son état, lapidé par la population
39	26/09/2007	Pascal Nzibonera Mirindi	Q. MABANGA SUD, Av. NTONTO, Com. de KARISIMBI	Assassiné par balle par coups de balle par des inciviques pour règlement de comptes parce	

				qu'il était fiancé à une fille concubine d'un militaire	
40	26/09/2007	Saidi Kahitale Gerson	Q. NDOSHO, Av. RULENGA, Com. de KARISIMBI	Assassiné par balle par des hommes armés lorsqu'il rentrait accompagner son voisin	
41	03/10/2007	Muderhwa Habamungu	Q. KASIKA, Av. MUKALAYI, Com. de KARISIMBI	Assassiné par coups de balles par des hommes armés	Abattu à la porte de sa maison par des hommes armés inconnus
42	04/10/2007	Demushi Defao	Q. KATOYI, Com. de KARISIMBI		Il a été abattu à 19h30 lorsqu'il voulait appréhender un bandit pourchassé par la population
43	06/10/2007	Apollinaire Kabingo	Q. NDOSHO, Av. RENGA, Com. de KARISIMBI	Assassiné par balles par des bandits à mains armées	Abattu par balles à 01h à son domicile par deux hommes armés non identifiés et qui ont emporté une somme de 80 \$ et deux téléphones
44	06/10/2007	M. Josué Bashi	Q. NDOSHO, Av. RENGA N° 255, Com. de KARISIMBI		Ce volcanologue a été abattu à 03h du matin par balles à son domicile par des hommes non identifiés
45	07/10/2007	Kasereka Katsongya Fiston	Q. MABANGA NORD, Av. OSSO II, Com. de KARISIMBI	Abattu par balle par 3 hommes armés lorsqu'il vendait du pétrole	Trois hommes armés en tenue militaire et un en tenue civile ont tiré dans une foule d'enfants qui jouaient à 19h

46	13/10/2007	Bahati Manegabe	Q. MURARA, Av. DE PLAINE, Com. de KARISIMBI	Assassiné par balles par des voleurs à mains armées	Abattu à son domicile par un homme en uniforme armé et portant le brassard de la 14 <sup>ème</sup> brigade, l'auteur avait abandonné son arme et emporté deux téléphones.
47	14/10/2007	Idi Baruti	Q. NDOSHO, Av. GARAMBA, Com. de KARISIMBI	Assassiné par balles par un policier voulant lui arracher son téléphone et argent	
48	28/10/2007	Kasereka Yalengos	Q. MABANGA NORD, Av. ITEBERO, Com. de KARISIMBI	Abattu par balle par des bandits à mains armées lorsqu'il se rendait au deuil.	Blessé par balle à coté de son domicile par des bandits armés non identifiés, il est décédé un jour après à l'hôpital DOCS
49	01/11/2007	Jacques	Q. Kyeshero, Av. KITUKU, Com. de Goma	Retrouvé étranglé. Il fut travailleur de Madame Mawazo.	
50	05/11/2007	Semivumbi Karuhije	Q. KATOYI, Av. GEOMETRES, Com. de KARISIMBI	Assassiné par balles par des inciviques à mains armées	
51	12/11/2007	Pasteur Eglise Adventiste	Q. MURARA, Av. NDURUMO, Com. de KARISIMBI	Assassiné par balles par des bandits à mains armées	
52	04/12/2007	Mme Buchaguzi Domina Alikinata	Q. NDOSHO, Av. BUGAMBA, Com. de KARISIMBI	Abattu par coups des balles par des bandits en tenue militaire	
53	04/12/2007	Polycarpe Iyamulemye	Q. VIRUNGA, Av. COIN MARCHE, Com. de KARISIMBI	Assassiné par coups de balles par des bandits en tenue militaire à mains armées. Il avait une mission de l'abattre.	

54	05/12/2007	Bashi Mulimbo Josué	Q. NDOSHO, Av. RENGA, Com. de KARISIMBI	Assassiné par balles par des inciviques à mains armées	
55	10/12/2007	Voleur armé	Q. KASIKA, Av. du Fleuve, Com. de KARISIMBI		Tué par une balle perdue de ses collègues quand ils attaquaient la buvette « <i>Notre Siège</i> » M. Mweze Pascal, atteint par balle et transporté au DOCS
56	28/12/2007	Nyabaresa Sherti	Q. KATOYI, Av. GEOMETRES, Com. de KARISIMBI	Assassiné par coups des balles par un bandit à main armée qui voulait lui arracher son téléphone	
57	29/12/2007	Kambale Masumbuko	Q. MAJENGO, Av. BWISHA, Com. de KARISIMBI	Abattu par balles lorsqu'il rentrait de la parcelle de Mme Alain vendeuse de la boisson locale.	
58	JANVIER 2008	Mme Nangoza	Q. MAJENGO, Av. KIBINDE, Com. de KARISIMBI	Viol (décédée quelques jours après)	
59	06/01/2008	Janvier Bisimwa 37 Ans	Q. MAJENGO, Av. TENGENEZA, Com. de KARISIMBI	Il rentrait de son lieu de travail	
60	12-13/01/2008	Ndeko Mihanda	Q. KESHERO, Com. de Goma	Les hommes en armes, tenues confondues l'ont tiré à bout portant après avoir blessé son petit -frère.	
61	16/01/2008	Djuma		Abattu par lapidation en voulant perpétrer un vol	
62	17/01/2008	Emmanuel Semushundju	Q. MABANGA SUD, Av.	Se rendait acheter du pain (balles)	

		Byamungu	KINSHASA, Com. de KARISIMBI		
63	18/01/2008	Byamungu Shamushunjo Emmanuel	Q. LAC VERT, Com. de Goma	Son corps a été retrouvé sans vie au QA. Lac vert mais il résidait au Q. Mugunga, av. Rusayo	
64	01/02/2008	Olivier Shushi	Q. MUGUNGA (ROUTE MUG.- GOMA), Com. de KARISIMBI	Etre lapidé par la population	
65	4/02/2008	Amisi Lukembe	Petite barrière Q. KAHEMBE,	Vers la petite barrière, il y a eu une dispute entre cet agent de l'ANR et un policier au sujet de l'argent.	
66	16/02/2008	Major Lumoo	Q. NDOSHO, Com. de KARISIBI	Abattu à bout portant par des amis qui l'avaient appelé au téléphone non loin de sa résidence.	
67	16/02/2008	Hitimana Sébastien	Q. NDOSHO, Av. RENGA, Com. de KARISIMBI	Avoir reçu coup de balle lors de l'assassinat du major Lumoo (mort)	
68	13/03/2008	Prigogine Ngezayo	Q. LES VOLCANS, Com. de Goma	Il a été abattu à bout portant devant sa parcelle quand il voulait entrer chez lui	
69	13/03/2008	Marcellin Chikala	Q. LES VOLCANS, Com. de Goma	Ce dernier a été tué après Prigogine par les assaillants	
70	20/03/2008	Sibomana Singirangabu	Camp de déplacés de	Tués pendant la nuit par des	

71	20/03/2008	Mbambura Burindi	Bulengo, Q. Lac Vert, Com. de Goma	inconnus qui avaient fait irruption dans le camp de déplacés	
72	20/03/2008	Nafiche Christine			
73	22/03/2008	Shabani Luliposhi	Q. NDOSHO, Av. GARAMBA, Com. de KARISIMBI	Avoir reçu coups de balles et décédé	
74	23/03/2008	Chizungu Mastaki	Q. KYESHERO, Com. de Goma	La victime était nyumba kumi, tué par balle sur la voie publique en cherchant à secourir les voisins	
75	25/03/2008	Achille Paluku	Q. KESHERO, Com. de Goma	Les hommes armés se sont introduits chez lui puis lui ont logé des balles.	
76	28/03/2008	Jean Claude Rutayisire	Av. de la mission, Com. de Goma	Abattu devant sa porte où il était à la barrière avec les patrouilleurs.	
77	28/03/2008	Nono Maleula	Q. HIMBI, Com. de Goma	Assassinée à domicile	
78	29/03/2008	Ndoole Bienfait	Q. NDOSHO, Com. de KARISIMBI	Tué par balles	
79	07/04/2008	Bashali Robert	Q. MAJENGO, PNC NGANGI, Com. de KARISIMBI	Empoisonnement (décédé)	
80	09/04/2008	Sibomana Seminganya	Q. MUGUNGA, Com. de KARISIMBI	Retrouvé mort ligoté	
81	20/04/2008	Chito Baleke	Q. NDOSHO, Av. KAKO, Com. de KARISIMBI	Assassiné par balle	
82	20/04/2008	Kavuganya Chito	Q. NDOSHO, Av. LULENGA, Com. de KARISIMBI	Assassiné par balle suite au conflit de son père	

### **Commentaire :**

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive ; d'autres personnes blessées par balles sont dépêchées à l'hôpital et meurent quelques jours après. Ces situations échappent généralement aux rapports journaliers de la PNC et des chefs de quartiers.

Les causes des assassinats sont variées. Dans certains cas, les victimes sont tombées par balles parce qu'elles avaient des téléphones cellulaires, comme si c'était un péché mortel de refuser de céder son bien au premier venu. D'autres sont victimes des règlements des comptes au sein des associations ou même au sein des familles, par jalousie ou tout simplement parce qu'ils n'étaient pas en mesure de payer la ristourne (LIKILIMBA). En l'absence presque totale d'enquêtes sérieuses, l'on ne peut que spéculer, surtout lorsque les crimes paraissent avoir été commandités. Enfin, certaines victimes se sont retrouvées attrapées par des balles qui ne leur étaient pas destinées : elles se sont retrouvées au mauvais endroit au mauvais moment et ont payé de leur peau d'avoir été des témoins gênants.

En regardant la liste des assassinats de l'année 2007, ces derniers s'intensifient à partir du mois d'avril où chaque jour qui passait, deux ou trois personnes étaient abattues. Cette période correspond à la mise en place des institutions et de leurs animateurs au niveau de la province à la suite des élections. Est-ce le sabotage des nouvelles autorités légalement élues et installées ? Est-ce une série de règlements de comptes ? Ou s'agit-il de la recherche facile des biens matériels par certains gens ne sachant pas manger à la sueur de leur front ? Ou encore est-ce un défi des hommes armés en uniforme lancé au pouvoir en place, incapable de les satisfaire ?

En tout état de choses, le manque d'encadrement des éléments de la Police Nationale Congolaise et de l'Armée ainsi que ceux d'autres Services de sécurité est à la base de la plupart des cas d'assassinats à Goma. Ces assassinats ne sont pas sélectifs car sur cette liste on dénombre des victimes des différentes ethnies et de différentes conditions sociales. Toutefois, dans certains cas, la version des assassinats politiques n'est pas à rejeter.

Dès lors que la DGM, l'ANR, la PNC, les FARDC et les chefs de quartiers transmettent leur rapport aux différentes hiérarchies et que l'administration locale fait son travail l'on est en droit de se poser la question de savoir « où est-ce que ça bloque » pour mettre fin à l'insécurité dans la ville de Goma.

A en croire certains observateurs, la ville de Goma est toujours bien sécurisée quand il y a des manifestations officielles : arrivée des certaines autorités du gouvernement central, tenue de la Conférence sur la paix, la sécurité et le développement dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu... Est-ce délibérément que les autorités ayant en charge la sécurité font relâche en « temps normal »? En tout cas, plus d'une fois les autorités ont démontré qu'elles pouvaient sécuriser les « Officiels » et non les « simples citoyens ».

Le cas le plus éloquent est celui de feu Bahati Manegabe qui avait échappé à un enlèvement le 14 juillet 2007 vers 19h30 au niveau de l'Hôpital Général. Comme si

cela ne suffisait pas et que ses bourreaux devaient coûte que coûte accomplir leur mission, Bahati Manegabe a été assassiné deux mois après, à son domicile, le 13 octobre 2007. Originaire d'Idjwi, il avait 27 ans, était marié, et avait été chauffeur de l'ancien gouverneur de province Eugène Serufuli. Lors d'un entretien avec Pole Institute, le jeune Bahati avait conscience du danger qui le menaçait et la parfaite connaissance de ceux qui lui en voulaient. Il a même recouru à la justice. Mais on a fini par l'abattre, et ses assassins, eux, courent toujours.

### **III. RECITS DE LA VIE DE QUELQUES VICTIMES ET REACTIONS DE LEURS FAMILLES**

Nous avons choisi un échantillon pour recueillir les récits de la vie des victimes et les réactions de leurs familles. Les émotions sont profondes et parfois, pendant qu'ils nous parlaient, ce sont les larmes qui coulaient.

#### **1. FEU KASEREKA KASALAGHANDA MATHIAS/MUNYAJOMBA**



##### **Identité de la victime :**

*Nom* : KASEREKA  
*Post nom* : KASALAGHANDA  
*Prénom* : Mathias  
*Né à Bukavu, le* 31/08/1960  
*Fils de* : KALONDERO  
*Et de* : SYAUSWA  
*Localité* : BUYORA  
*Collectivité* : BASWAGHA

*Territoire* : LUBERO

*Province* : Nord-Kivu

*Adresse* : Av. SALONGO II N° 88, Q. MABANGA-SUD, Com. de KARISIMBI

*Assassiné* : Jeudi 05/04/2007 à 18h30 à 100 m de sa maison.

*Profession* : Menuisier.

##### **Propos de sa femme Laurentine KAVIRA**

Mon mari était le 3<sup>ème</sup> fils de sa famille, il était chrétien évangéliste à l'église CBCA et son comportement était pour moi irréprochable. Malgré les caprices des enfants, il les aimait tous sans discrimination. Il leur prodiguait souvent des conseils et son souhait était qu'ils aient un bon comportement. La morale chrétienne était tout le temps dispensée à nos enfants le soir après le repas ou chaque fois que l'occasion se présentait. Il n'avait pas de problèmes dans son métier de menuisier. Il était un soutien pour toute la famille, même pour sa belle-famille. Le seul défaut que je lui connaissais était un certain entêtement ; il ne revenait pas facilement sur une décision déjà prise. Mais cette rigueur n'était pas signe de méchanceté. Il aimait beaucoup sa profession de menuisier et il n'avait pas l'habitude de mettre l'argent au premier plan. Pour lui, c'était d'abord le travail à partir duquel on découvrait son savoir-faire.



Il y a eu beaucoup de spéculations autour de la mort de mon mari, mais je sais qu'il n'avait pas de problèmes avec les gens et je ne sais pas, jusqu'à présent, la cause de sa mort.

Il avait l'habitude de rentrer chez lui avant 18 heures.

Mon mari avait quitté la maison ce jour-là à 8h00 après m'avoir dit qu'il avait beaucoup à faire. Il travaillait sur un chantier chez Bercky et sur un autre à Buhimba. Ce matin -là il me demanda de l'argent pour qu'il se procure du carburant pour sa moto. Avant de partir, il me remit 100 \$ avec ordre de payer toutes les dettes possibles.

Mon mari resta un moment avec ses enfants, il leur remit un autre montant et leur recommanda de préparer « les plantains et poissons salés ». A ce moment-là j'étais déjà sortie. En revenant je l'ai aperçu de loin sur sa moto. Il allait au service et c'était pour moi la dernière fois de le voir.

La veille de sa mort, il avait réuni ses enfants et moi ; il nous recommanda de pratiquer la parole de Dieu. Il avait choisi un passage biblique où l'on parle d'une veuve qui réclamait son droit. Je lui dis : « Pourquoi ce thème de la veuve alors que je ne le suis pas ? » Il ne m'avait pas répondu.

Ce jeudi- là, vers 13h00, il m'avait appelé au téléphone me demandant comment s'était passée la journée. A 15h00, il me rappela pour me dire qu'il faudrait que tout le monde soit à la maison à 18 heures car il avait une causerie à tenir. A 16h30', mon fils rentra du lieu de travail de son père avec tous les outils. Un peu plus tard, le même fils ramena la moto de son père et dit que son père restait aux « Deux lampes » et qu'il arriverait après.

A partir de 15h, je me sentais mal à l'aise. Une peur vague m'envahissait. J'ai demandé qu'on me fasse du thé. Aux environs de 18h30 nous avons entendu une détonation près de chez moi. Selon les passants, deux hommes en jackets (tenues civiles) ont d'abord discuté avec mon mari ; puis ils lui ont logé une balle dans la poitrine. Mon fils l'a emmené à moto jusqu'à l'hôpital mais hélas c'était déjà fini pour lui.

Jusqu'à présent, je n'ai jamais su la cause de la mort de mon mari. Il n'avait aucun problème ni dans la famille ni dans la communauté ecclésiastique. Voici une année écoulée, aucune enquête n'a été diligentée ni annoncée par les services compétents de l'Etat. Dieu seul garde les veuves et les orphelins.

## 2. FEU PATRICK KIKUKU WILUNGULA



### **Identité du défunt :**

*Prénom* : Patrick  
*Nom* : KIKUKU  
*Post nom* : WILUNGULA  
*Né à* KIKOMBE, le 15/01/1968  
*Fils de* : WILUNGULA  
*Et de* : Léa BISUTCHI  
*Collectivité* : ITOMBWE  
*Territoire* : MWENGA

*Province* : Sud-Kivu  
*Adresse* : 82, Av. KAKO, Q. NDOSHO  
*Assassiné* : Jeudi 05/08/2007 vers 19h<sup>00</sup>  
*Profession* : Photographe reporter

### **Propos de sa femme KAVUGHO Germaine**

Le métier de mon mari ne lui permettait pas de rentrer à temps à la maison. Mais la semaine de sa mort, il commençait à arriver autour de 19h00. Ce jeudi matin- là, il me dira : « Je vais au service, je ne sais pas encore où je vais aller faire mon reportage photo » et il était parti. Toute la journée, je n'avais pas de ses nouvelles. Vers 19h00, il rencontra des hommes en uniforme bien armés non loin de notre domicile. Selon les témoignages il a d'abord tenté de se cacher derrière un kiosque puis les hommes armés l'ont appelé. Après une courte discussion, ils se dispersèrent. Et puis un de ses bourreaux s'est tourné vers lui et lui a logé une balle dans la tête. Et c'en était fini pour lui. Ces malfrats avaient pris seulement le sac où étaient gardés son matériel et les cartes photos. Ils n'ont pris ni son téléphone ni l'argent dans ses poches. C'est cela qui m'intrigue ; d'habitude les bandits ne laissent pas l'argent et les téléphones ! Aujourd'hui, je ne sais rien de la mort de mon mari. Chaque fois qu'il avait un problème, il me le disait. Toutefois, il y a un autre photographe qui avait toujours des problèmes avec mon mari. Mais je ne lui attribue pas cette mort.

Saisie, la section des Droits de l'Homme de la MONUC avait promis de mener une enquête mais jusqu'à présent, à ma connaissance, rien n'est fait. Quant aux autorités congolaises locales, elles n'ont rien fait.

### **3. LA DEFUNTE NONO**



#### **Identité de la défunte :**

*Noms* : MALEULA KIKWISA NONO

*Lieu et date de naissance* : Goma, le 25/12/1975

*Nom du père* : MALEULA

*Nom de la mère* : IMMACULEE RUTWAZA

*Originaire du Bas - Congo mais qui a grandi auprès de ses oncles car sa mère est originaire de KALEHE au Sud-Kivu.*

*Profession* : Commerçante, propriétaire de la boutique LINDA depuis plusieurs années au Birere.

*Mère de 5 enfants : 2 filles et 3 garçons dont un cadet de 2 mois.*

*Etudes faites* : 4<sup>ème</sup> Secondaire, section pédagogique à l'Institut de Goma. Assassinée le 28 mars 2008 à son domicile vers 19h30

#### **Récit de son époux Jules MUSHAMALIRWA, Changeur de monnaie et commerçant domicilié sur l'Av. Lunanga au Quartier Himbi, Commune de Goma.**

Je me suis marié avec la défunte en 1995 ici à Goma, nous venions donc de totaliser 13 ans de mariage. Mon épouse était une fervente chrétienne de l'Eglise Restoration Church. D'ailleurs le jour de son assassinat, elle avait passé tout l'après-midi à la

prière. Elle venait de totaliser deux mois de congé de maternité. Il n'y avait que 3 jours depuis qu'elle avait décidé de recommencer son travail. Malheureusement au 3<sup>ème</sup> jour de la reprise de ses activités, elle m'a quitté, en me laissant un bébé de 2 mois. Le jour du drame, nous avons quitté la maison vers 13h. Je l'avais déposée à la boutique et, à 16h00, elle était allée à la prière. Vers 18h30 je l'ai récupérée pour rentrer à la maison. A cause des embouteillages sur la route nous sommes arrivés à 19h15. Ce sont les bandits armés qui ont ouvert pour nous la porte. Ils m'ont ligoté et acheminé dans la maison ; ensuite il m'ont ramené vers le véhicule en disant qu'ils allaient me tuer. Pendant ce temps mon épouse donnait tout ce qu'elle avait : 600\$ et ses bijoux d'une valeur de 7 000\$ afin qu'ils me laissent la vie sauve.

Soudain, un coup de feu a retenti dans la maison, suivi d'un silence pesant. Seul le bébé pleurait. Après, mon fils m'a dit que sa mère était dans la chambre mais que du sang coulait sous de la porte. Il m'a délié les deux mains et nous nous sommes rendus dans la chambre. J'ai ouvert la porte. Ma femme gisait à terre, morte. Je suis tombé dans le choc et quand je me suis remis, le lendemain, j'étais à l'hôpital.

J'ai un grand regret : mon épouse me laisse des enfants que je ne saurai pas garder seul. Depuis que nous étions mariés, elle ne m'avait jamais quitté et d'un coup elle disparaît. C'est pour moi un choc que je ne saurai pas gérer surtout que je suis encore jeune. Epouser une seconde femme ? Elle n'aimera pas mes enfants comme leur propre mère ! Je ne vivrai plus une vie de paix et mes enfants n'auront plus jamais de joie.

Mon épouse était une femme courageuse, pleine d'initiatives pour les affaires et elle savait concilier les activités ménagères et commerciales. Elle rêvait de devenir une grande femme d'affaires avec un grand magasin au centre ville. Mais voilà ! Ses ambitions sont parties avec elle...

Quant en ce qui concerne l'évolution du dossier à la justice, je n'ai aucune confiance. Tenez ! Ma fillette, Linda, âgée de 7 ans, avait identifié le suspect le jour du lever de deuil. Elle l'avait reconnu car le jour du drame il avait ravi l'enfant à sa maman avant que ma fille ne le lui demande pour s'en occuper. Appréhendé par les amis et les frères qui étaient au deuil, il avait raconté comment s'était montée l'opération, reconnaissant avoir été l'éclaireur du groupe.

Les 8 membres de ce groupe (dont des militaires) avaient passé la soirée au nganda Cap Sud. De là, l'éclaireur était allé vérifier la situation de chez moi et était revenu donner tout le plan de la parcelle à ses complices. Après le nganda Cap Sud, les meurtriers sont allés prendre le véhicule au niveau du nganda Hi-Fi. Ce suspect avait même assisté à l'enterrement !

Le dossier est actuellement au niveau de l'auditorat militaire. Lorsque j'arrive à l'auditorat, au lieu de m'assister, l'on m'exige de l'argent pour poursuivre les enquêtes, ce qui me blesse davantage. Je sais qu'un jour tous les suspects seront libérés et vont continuer à tuer les gens dans la ville. C'est ça notre pays !

#### 4. FAMILLE DU DEFUNT ACHILLE



##### **Identité de la victime**

*Prénom : Achille*

*Nom : PALUKU*

*Post-nom : MUHAVIRO*

*Né à MANGURUJIPA en 1962, marié et père de 6 enfants dont une fille de 4 ans (cadette)*

*Collectivité : BASWAGHA*

*Territoire : LUBERO*

*Province : Nord-Kivu*

*Adresse : Q. Keshero, Av. MAIMOTO*

*Profession : Directeur de l'aéronautique Civile, Ir. Civil dans l'aéronautique avec stage de perfectionnement en Belgique.*

*Assassiné le mardi, 25/03/2008 à 20h.*

##### **Propos de sa femme KAVIRA KANYALI Aimé**

Mon défunt mari était rigoureux dans tout ce qu'il faisait, peut-être parce qu'il était l'aîné de sa famille. Même moi, son épouse, j'avais parfois de sérieux ennuis à cause de sa rigueur mais cela contribuait à maintenir l'ordre dans notre foyer. Sa principale qualité était son intégrité. Les propriétaires des Antonov lui proposaient des sommes colossales pour continuer à voler mais il les refusait toujours. Il aimait beaucoup ses enfants et n'hésitait pas à répondre positivement à leurs sollicitations.

Mardi matin, mon mari s'était rendu au service comme à l'accoutumée. Notre fillette souffrait d'une petite fièvre. Même si ce n'était pas grave mon mari avait demandé à sa petite sœur qui est médecin de suivre l'évolution de la santé de l'enfant. De retour de service, il m'avait dit qu'il avait pris un verre avec un de ses amis chez Maman Elodie. Il est arrivé à la maison à 19h15'. Nous sommes restés un moment au salon avec les enfants, puis je suis allée dans notre chambre.

Tout de suite après, le chien s'est mis à aboyer et les enfants se sont mis à crier dans la cuisine ; mon mari, lui, était encore au salon en train de suivre les informations. Lorsqu'il est allé dans la cuisine, les bandits étaient déjà là ; ils l'ont directement abattu.

Selon nos enfants qui étaient dans la cuisine, ces bandits étaient en tenue de policiers avec des Motorola et parlaient lingala. Quand les balles se sont calmées dehors, je suis sortie de la chambre jusqu'à la cuisine, mais hélas, mon mari était déjà mort.

Tout ce que je peux dire est que feu Achille n'avait pas de problèmes avec les gens et je ne connais pas jusqu'à présent la cause de sa mort.

La justice ne fait rien car il n'y a pas d'avancée dans cette affaire. Les agents de l'auditorat militaire ont été chez moi, ainsi que ceux du Gouvernorat mais jusqu'à présent le dossier est toujours sans suite. Je n'espère même pas qu'il y aura une suite favorable parce que, de toutes façons, j'ai déjà perdu mon mari. C'est moi qui suis toujours perdante. Dieu seul gardera mes enfants.

## 5. FAMILLE DU DEFUNT BIRINGANINE Walter



### Identité de la victime

Nom : BIRINGANINE

Post nom : SANDUKU

Prénom : Walter

Né à BUGERA (WALUNGU),

le 07/08/1958 Collectivité de NGWESHE

Territoire de WALUNGU

Province d'origine : Sud-Kivu

Marié à MUSIMWA KANYAMUGERE Marie-Jeanne depuis 30 ans avec 3 enfants.

- Diplômé d'Etat en Commerciale et Administrative à l'Institut ALFAJIRI à Bukavu.

- Formation en kinésithérapie ;

- A travaillé aux camps de déplacés au compte de CBM, ARC, Save the Children.

### **Récit de la femme du défunt et de son beau-frère.**

*La veuve Marie-Jeanne MUSIWA parlait peu, elle était complétée par son petit frère Félicien IRAGI, beau-frère du défunt*

Mon mari aimait beaucoup les enfants. Il avait même adopté l'enfant que j'avais eu avant notre mariage. Il n'aimait pas l'injustice. Walter était toujours habillé en cravate non seulement parce qu'il était témoin de Jéhovah mais aussi parce qu'il voulait être en tenue de ville chaque jour. Le défaut que je lui connaissais est qu'il n'acceptait pas facilement la proposition des autres.

Mon mari s'était bien réveillé ce jour-là. Il s'était rendu à Birere où il entretenait une boutique. A la mi-journée, je l'avais informé de l'hospitalisation de notre deuxième fils au dispensaire de la 8<sup>e</sup> CEPAC. Il me dira de m'en occuper et qu'il viendrait après son service. Comme promis, le soir, il est venu tout droit à l'hôpital où il m'a rencontrée. Les autres enfants nous ont précédés à la maison après avoir vu leur frère malade.

De retour de l'hôpital nous avons trouvé les deux enfants assis par terre, au niveau de la faculté de droit de l'ULPGL, en compagnie du pasteur Likanya, étudiant à l'ULPGL, et de ses deux enfants, Muhindo Mutaratsi et Kasereka Kyakwa Jonathan. « Pourquoi tracassez-vous ces gens à cette heure-ci ? » demanda mon mari aux hommes en uniforme. Une brève discussion s'en était suivie pendant que les gens étaient toujours assis par terre. Par la suite, ces bandits ont d'abord tiré en l'air, et mon mari avait fui pour échapper aux malfrats. Ceux qui étaient par terre ont pris également le large. Dans sa tentative de fuite, Walter est tombé sur des pierres et les bourreaux l'ont appréhendé et l'ont amené dans un endroit caché pour l'achever. Quelques minutes après, mon petit-frère Félicien Iragi est venu voir ce qui s'est passé car les coups de balles venaient de cesser.

*Propos de Félicien Iragi :*



Cette nuit-là nous n'avions pas retrouvé son corps. Le lendemain matin, on nous a alerté : le corps avait été retrouvé. Il ne portait pas d'impacts de balles mais portait des blessures de poignard et baïonnette à la tête et au dos.

Les éléments de la 8<sup>e</sup> Région Militaire sont venus faire le constat sur le lieu. Mais, jusqu'à présent rien n'a été fait, voici une année. Nous ne pouvons non plus aller nous plaindre car l'impunité gangrène ce pays. Les militaires qui avaient été déployés à Keshero ont été relevés le lendemain et le poste est resté vide. Je me suis présenté moi-même à la justice parce qu'on prétendait qu'il n'y avait pas de plaignant. Et là on a commencé à demander de l'argent, alors que j'étais encore sous le choc de la mort de mon beau-frère.

« La justice n'existe pas et l'impunité est grandissante, c'est pourquoi nous nous taisons pour ne pas laisser d'autres orphelins » conclut Félicien Iragi, beau-frère de feu Walter Biringanine.

## 6. FAMILLE DE FEU BWANACHUI



### **Identité du défunt**

*Nom* : BWANACHUI

*Post – nom* : BIN KOSITI

*Prénom* : Floribert

*Lieu et date de naissance* : Goma, le 13 Juin 1981

*Nom du Père* : Kositi Bazambala

*Nom de la mère* : Gertrude Kamara

*Etat-civil* : Célibataire

*Originaire de*: Collectivité Bangubangu Baombo, Territoire de Kabambare, Province du MANIEMA

### **Etudes faites :**

- Ecole Primaire : Ecole Communautaire du Lac
- Ecole secondaire :
- Collège Alfajiri/Bukavu
- Institut SANGARA à Goma, section Commerciale et Administrative.
- Université : UNIGOM, Licence en Droit en 2005 – 2006, membre de la coordination estudiantine de l'UNIGOM

**Profession** : Commissaire aux avaries à l'OCC Goma

Enlevé le 08 juillet, son corps a été retrouvé le 09 juillet 2007 vers l'ULPGL.

### **Récit de son père KOSITI BAZAMBALA, agent à la Banque Privée du Congo.**

Mon fils Bwanachui était l'aîné d'une famille de 8 enfants : 5 garçons et 3 filles. Il portait le nom de mon père Floribert Bwanachui, premier Administrateur du territoire de Kabambare jusqu'à l'arrivée de la rébellion Muléliste qui l'avait assassiné en 1964 à l'âge de 34 ans. J'avais alors 9 ans.

Mon fils était féru de politique comme son grand père. Déjà pendant ses études universitaires, il militait dans le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD). Je n'étais pas d'accord avec lui car j'avais un mauvais souvenir de la politique à

cause de l'assassinat de mon père. Juste après ses études, en 2006, il a été embauché à l'OCC Kinshasa. C'était la 1<sup>ère</sup> fois qu'il était engagé dans une entreprise mais il tenait toujours à la politique. Il disait-il qu'il ferait la politique comme son grand père même si celle-ci l'avait emporté. Il était très emballé, avait des contacts faciles, des atouts et des arguments avancés. A sa mort, à 26 ans, il était déjà Secrétaire Général au sein du RCD.

Lorsqu'il avait sollicité sa mutation pour venir travailler à Goma, je m'y étais opposé mais il m'avait dit qu'il voulait évoluer à côté de la famille et de ses connaissances à Goma. Je lui disais que sa présence à Goma me causait des inquiétudes à cause de son passé politique dans le RCD parce que tous ceux-là qui avaient milité dans ce parti étaient mal vus car assimilés aux Rwandophones.

Il évoluait très bien dans sa vie professionnelle à Kinshasa, ses chefs hiérarchiques ne voulaient pas non plus le lâcher pour venir à Goma car ils l'appréciaient. Aussitôt muté à l'OCC Goma où il assumait jusqu'à sa mort les fonctions de commissaires aux avaries, il a réactivé les activités du RCD. Je l'avais de nouveau mis en garde parce qu'avec l'échec de ses chefs du parti aux élections, il devait comprendre que ce mouvement ne plaisait pas à beaucoup de gens. Malgré tout ça, il avait recommencé avec ses réunions du RCD à Goma. Quand il était avec moi, il me parlait très peu de politique car il savait très bien que j'y étais allergique et que je n'étais pas d'accord avec son engagement.

Je suis convaincu que la mort de mon fils est un assassinat politique. La semaine de sa mort, on devait se retrouver chez moi le samedi 7 juillet 2007. Il vivait déjà avec ses amis en ville à côté de l'Hôtel IHUSI. Curieusement, le même samedi ses amis m'informeront que depuis vendredi à 13h<sup>00</sup> il était porté disparu. Lorsque son corps a été retrouvé, c'était pour moi un choc terrible ; mon premier fils qui disparaît comme ça, à fleur de l'âge, assassiné comme son grand père à cause de la politique. Il a été sauvagement torturé et puis son corps a été de nouveau habillé pour dissimuler les traces de torture.

Logiquement, j'ai déposé ma plainte au Parquet Général de Goma. Le dossier était suivi par un Magistrat. J'ai appris qu'il aurait reçu des intimidations pour qu'il classe ce dossier ; aucune enquête n'a été amorcée, les amis de mon fils n'ont jamais été interpellés ou entendus comme témoins.

J'avais saisi la section Droits de l'homme de la MONUC qui avait promis de faire le suivi mais je n'ai pas espoir, je sais quelle sorte de justice existe au Congo.

Aucune autorité locale n'a déjà compati avec moi, ce qui est bizarre ! J'avais seulement reçu une délégation de ses camarades du parti conduite par Léon Muheto. Ce dernier m'avait promis de m'appuyer dans la plainte mais depuis lors c'est le silence total. Je vois de très mauvais œil ce silence coupable des autorités, ***je tiens à ce qu'un jour j'obtienne toute la lumière sur la mort de mon fils***. Même si moi-même je ne me sens pas en sécurité lorsque je cherche à poursuivre le dossier de mon fils. A un certain moment, j'avais senti que j'étais aussi filé mais après les dispositions sécuritaires que j'avais prises, les filatures avaient cessé.

La première hypothèse de sa mort était orientée vers la décision de destruction des produits avariés dont l'ordre était venu de ses chefs. Il avait alors refusé d'être

corrompu par les propriétaires de la marchandise. Personnellement, je ne crois pas à cette piste, il doit avoir été torturé pour livrer certaines informations politiques.

A ma connaissance, mon fils Bwanachui n'avait pas de conflit au service, il venait de Kinshasa, il n'était pas encore bien installé.

Parmi les grandes qualités de mon fils, je retiens qu'il aimait beaucoup les gens, il était un rassembleur, il était un soutien pour ses petits-frères, il était très généreux et il se sacrifiait pour les autres. Toutefois, il avait le défaut d'être téméraire, un peu orgueilleux, comme son grand-père. Bwanachui était encore célibataire et ne m'avait jamais personnellement parlé de mariage... Toute la famille est sous le choc !

## **7. FAMILLE DE FEU PRIGOGINE NGEZAYO**

### **1. Biographie d'Albert Prigogine Ngezayo**

De nationalité congolaise, Albert Prigogine est né à Kamituga en 1941 d'une mère congolaise et d'un père belge, ingénieur des mines ornithologue.

A 4 ans, il entre en pension dans une mission protestante américaine dont il s'échappe fréquemment pour faire des escapades dans la nature. Il apprend ainsi à vivre avec la nature et les animaux sauvages dans les collines de Butembo auprès d'un vieil homme, qui le prend sous son aile.

C'est cet environnement qu'il va inlassablement vouloir protéger. Durant 40 ans (1967 - 2008), il va mener un seul et unique combat : la protection de l'environnement et la conservation de la nature au sein des Parcs Nationaux des Virunga, Kahuzi-Biega, Garamba et au Domaine de Chasse de Luama. En outre, durant ces 40 ans, il sera un pionnier et un infatigable avocat de la promotion du tourisme en RDC.

Il participe à l'aménagement écologique des Parcs aux côtés du Dr Jacques Verschuren, un scientifique de l'Institut Royal des Sciences de Belgique et ancien Directeur Général des Parcs Nationaux en RDC. Il est consulté pour le choix du site qui abrite aujourd'hui la Station de Recherche Scientifique de Lulimbi, où il pose la première pierre. Il est alors le premier opérateur économique congolais à entreprendre la relance de l'industrie touristique en République Démocratique du Congo et crée, en 1968, son agence de voyage : GONGO SAFARI.



En 1973, Monsieur Prigogine fait l'acquisition d'un petit hôtel de 6 chambres, au centre ville de Goma, l'Hôtel Nyamulagira qu'il rebaptisera plus tard du nom de Masques Hôtel. La capacité d'hébergement du Masques Hôtel ne cessera alors d'augmenter passant à 70 chambres en 1983.

En 1982, il est élu Président de la Chambre de Commerce du Nord-Kivu, pour un mandat de 4 ans. Au cours de son mandat, Albert Prigogine se bat pour le droit à la santé et à l'éducation. Il soumet un projet de construction d'un grand hôpital à Goma, capitale du Nord-Kivu et est à la base de la



construction de l'Université Libre des Pays des Grands Lacs.

La même année, Monsieur Prigogine crée la société Zaire Hunting Safari et signe un contrat avec le gouvernement zaïrois, représenté en la circonstance par l'IZCN (Institut Zaïrois pour la Conservation de la Nature), qui lui octroie une concession de dix ans sur le domaine de chasse de la Lwama (Kimano II dans le Sud-Kivu). Il y construit ensuite un camp de chasse, achète et achemine aussi bien des véhicules tout terrain que des bateaux pour les rivières Kimano et Lwama. Son dynamisme et son amour pour la nature sont officiellement reconnus et il est nommé par décret présidentiel Membre du Conseil d'administration de l'Institut Zaïrois pour la Conservation de la Nature (IZCN) pour un mandat de 5 ans.

En 1986, il élargit l'offre touristique aux Gorilles de montagne à Jomba, secteur sud du Parc National des Virunga. Il y construit sur fonds propres un camp touristique sur les hauts plateaux à 100 km de Goma : « Prigogine Gorilla Camp ».

En septembre 1991, il signe un contrat avec le Gouvernement Zaïrois, représenté pour l'occasion par les Ministères du Tourisme, de l'environnement et de la Conservation de la Nature ainsi que l'IZCN, lui concédant les droits pour la construction de sept camps touristiques. En 1992, toujours sur fonds propres, Albert Prigogine crée un deuxième camp de 20 tentes, situé à la Rwindi, au bord du Nil Blanc (rivière Rutshuru), en plein cœur du Parc National des Virunga, à 130 km de Goma.

En 2000, Albert Prigogine devient membre de l'Assemblée Provinciale et lutte contre la corruption et le détournement au sein de cette même Assemblée. La population se souvient encore de ses interventions efficaces pour le paiement et l'augmentation des salaires des fonctionnaires et travailleurs en tant que Député Provincial.

En 2004, il crée une association de jeunes au Congo « Plateforme de la jeunesse de Goma luttant pour la protection de l'environnement et la conservation de la Nature. » Elle réussit à empêcher la construction d'un port marchand privé aux abords de la station de pompage de la REGIDESO, évitant ainsi la pollution directe de l'eau destinée à la population.

A la fin de l'année 2006, Albert Prigogine écrit dans une lettre adressée à l'un de ses amis :

*"I haven't been in the Virunga Park since tree years now. As you know I am only private Congolese who has been in the protection and conservation of the Virunga National Park since the last 35 years and during 1994 to 1996 as said, I led an anti-poaching team with great success with my personal fiancé. When KABILA father overruled Mobutu's regime he disarmed all the game rangers and the poachers were free to do all they wanted until today. My head was wanted as a special trophy. Some of the wise Silver Back Gorillas in Jomba, and the elephants, hypos, antelopes, wart hogs even the marabou storks, they all advised me to stay away from the Virunga for a while until security is back again in the region because they need me for the future."*

Durant toute sa vie, Albert Prigogine est allé à contre-courant de la société congolaise. Alors qu'on ne parle que de ressources minières, il parle nature et tourisme. Pendant que les Congolais parlent d'or, de diamant, de coltan, Albert

Prigogine se bat pour une ressource inépuisable pour peu qu'on la respecte : la Nature. « La nature est la priorité d'aujourd'hui et de demain », disait-il. Il est assassiné le 13 mars 2008 à 15h 50'.

## **2. Récit des événements du 13 mars 2008**

Le 13 mars 2008 vers 15h15', Albert Prigogine a quitté son chantier de Keshero, à l'ouest de la ville de Goma, pour rentrer chez lui. Il a marqué un arrêt de quelques minutes au bureau de la Société Nationale d'Electricité entre le Rond Point du Cercle Sportif et le carrefour du Tribunal de Grande Instance, puis a repris sa route vers son domicile.

Arrivé à 300 mètres de sa résidence, devant le bureau des Renseignements militaires (T2) et à proximité du Parquet de la République, à l'endroit même qu'on appelle communément « le Triangle de Sécurité », Albert Prigogine est assassiné et percute un mur jouxtant la résidence officielle du Gouverneur de province. Sept balles ont été tirées à l'aide d'une arme d'assaut de type AK-47, dont une le blessant mortellement. Un témoin de la scène a également été abattu par les assaillants. Aucun militaire du bureau des renseignements militaires (T2), ni aucun membre de la sécurité gardant l'antenne de relais de communication à 50 mètres du lieu du crime et aucun policier de la garde du Gouverneur n'est intervenu lors des tirs.

Les assaillants ont pris instantanément la fuite en direction du Rond Point du Cercle Sportif et sont repassés devant le bureau des Renseignements militaires, puis devant le Parquet de la République, ensuite devant l'antenne de relais de communication et enfin devant la 8<sup>ème</sup> région militaire sans jamais être inquiétés. La Police Nationale Congolaise est arrivée sur les lieux du crime une vingtaine de minutes plus tard. Suite au manque de réactivité des autorités, les missionnaires américains ont pris en charge l'évacuation des blessés.

Albert Prigogine et la seconde victime ont été expédiés à bord de leur camionnette à l'Hôpital de Niveau 3 des Nations Unies à Goma (ancien Masques Hôtel) situé à 2 km. Ils étaient accompagnés par des membres de la Police nationale en civil. Albert Prigogine est décédé avant son arrivée à l'hôpital vers 16h30'. La seconde victime est morte à l'hôpital peu après.

*Madame Albert Prigogine, ses enfants et ses petits enfants*

*Les membres de la famille Prigogine et Ngezayo*

*Madame Maryna Prigogine veuve du Professeur Ilya Prigogine et son fils Pascal Prigogine*

*Monsieur et Madame Victor Ngezayo et leurs enfants*

*Monsieur et Madame Thierry Prigogine et leurs enfants*

*Monsieur Alain Prigogine et sa fille*

#### **IV. JUSTICE : TIMIDES AVANCEES**

De toutes ces personnes tuées, quelques cas seulement sont en instruction à l'Auditorat Militaire. D'autres semblent avoir été tuées comme des mouches, sans aucune enquête. Interpellé à l'Assemblée Provinciale le 09 Avril 2008 pour une question orale concernant l'insécurité au Nord-Kivu, le Gouverneur de Province, Julien PALUKU, a fait allusion uniquement à 8 dossiers d' assassinats dans la ville de Goma dont les enquêtes sont en cours.

##### ***1. Dossier de l'Assassinat de Monsieur Albert NGEZAYO PRIGOGINE et Marcellin CIKALA***

Ce dossier est instruit à l'auditorat militaire garnison de Goma sous RMP 1801/ IGL/ 2008. Parallèlement, une commission d'enquête a été mise sur pied le 14/ 03/ 2008 par arrêté du Gouverneur de Province. Les deux victimes ont été tuées par balles le 13/03/2008.

##### ***2. Dossier de l'Assassinat de Monsieur SIBOMANA SINGIRA et MBAMBURA BURINDI***

Les deux victimes ont été tuées par balles le 20/ 03/ 2008 dans le camp des déplacés de MUGUNGA (BULENGO). Trois personnes, présumées coupables sont détenues à la Prison Centrale de Goma. Il s'agit de : MONGO KAMUNDU, MOHINDO MOKUUKA et BITI HANGI qui est le père de la victime MBAMBURA.

##### ***3. Dossier du meurtre de Monsieur CIZUNGU MASTAKI***

La victime était « Nyumba Kumi ». Elle a été tuée par balles le 23/03/2008 sur la voie publique dans le quartier Keshero en cherchant à secourir les voisins. Aucun suspect n'est encore arrêté. Le dossier est instruit à l'auditorat de Goma sous RMP 1793/IGL/08.

##### ***4. Dossier de l'assassinat de Monsieur Achille PALUKU***

Il était Chef du bureau Transcom à l'aéroport de Goma. Il a été tué par balles à son domicile dans le quartier Keshero le 24/ 03/ 2008. Trois personnes présumées coupables sont aux arrêts. Il s'agit de : FURAHA MIGINA, MUHINDO Sylvie toutes deux mineures d'âge et le Policier SENZIRA BASEKE.

##### ***5. Dossier de l'assassinat de Monsieur Jean-Claude RUTAYISIRE***

Il était agent à la DGM. Il a été tué par balles sur la voie publique en face de son domicile dans le quartier HIMBI le 28/ 03/ 2008, non loin du domicile de la dame NONO MALEULA assassinée par balles la même nuit. Il est possible que les assassins de la dame NONO soient les mêmes que ceux de Jean- Claude RUTAYISIRE. Le dossier est instruit sous RMP 1811/IGL/2008.

##### ***6. Dossier de l'assassinat de la dame NONO MALEULA***

Cette femme mariée abattue par balles dans son domicile dans le quartier Himbi le 28/ 03/ 2008 par un groupe des bandits qui ont emporté des bijoux et une somme de 600 dollars US. Six personnes présumées coupables de ces faits sont arrêtées. Il s'agit de : Corneille MWISA, KATEMBO KENDA KENDA DUNIA, LUMBA SAKINA Tantine, Hans NGANGURA MULINDWA, Jean-Claude SALUMU et Jean jacques BAKUNGU ESONGA. Cette affaire est instruite sous RMP 1798/IGL/2008.

### **7. Dossier de l'assassinat de Monsieur NDOOLE Bienfait**

La victime a été tuée par balles le 29/ 03/ 2008 dans le quartier Ndosho. Aucun suspect n'est arrêté. Le dossier est instruit sous le RMP 1804/ IGL/ 2008.

### **8. Dossier RMP 1727/MUM/2008**

Il est ouvert à charge des personnes suivantes : Slt KALINDA DOGO, Slt MATONGO ANGILIO, Sieurs MIHIYO MAYO MUHOMBO, YAKOBO MUGINA et LWABOSHI CHEMURIKA, poursuivis d'assassinat du Major LUMOO MUUNDA dans le quartier Ndosho le 16/ 02/ 2008. Ces personnes sont incarcérées à la prison centrale de Goma.

*Pour les 74 autres personnes tuées, les traces n'existent pas à la Justice.*



**NB :** Plusieurs familles continuent à réclamer que justice soit faite et que les coupables soient sérieusement sanctionnés. A maintes reprises les familles de victimes ont manifesté dans la ville jusqu'au Gouvernorat de Province et les autorités avaient présenté publiquement de présumés coupables avec ferme promesse d'organiser une audience publique au Stade de l'Unité de Goma dans les trois

jours qui suivaient cette manifestation. Jusqu'à ce jour, l'audience publique promise aux manifestants n'a jamais eu lieu...

## **V. CONCLUSION**

Des crimes non élucidés continuent à se perpétrer dans la ville de Goma, plus d'une année après la tenue d'élections censées ériger la RDC en Etat de droit, un Etat dans lequel tout le monde devait vivre dans la tranquillité, en attendant de mourir de maladie ou de vieillesse. Malheureusement, malgré l'avènement des nouvelles institutions attendues par une population longtemps meurtrie par les violences cycliques, le calvaire s'est poursuivi avec davantage d'acuité : une, deux, trois personnes sont assassinées par jour à Goma sans qu'aucune solution définitive ne soit envisagée par le pouvoir en place.

Les parents des victimes rechignent à aller en justice car l'appareil judiciaire est rongé par la corruption et l'ingérence du pouvoir exécutif. Ceux-là qui osent élever leurs voix sont intimidés pendant que les tueurs et leurs commanditaires circulent librement au vu de tous les organes de sécurité éparpillés dans la ville.

Lorsque la population manifeste contre cette barbarie humaine, les autorités font semblant d'amorcer des enquêtes en arrêtant même des innocents pour tromper la

vigilance de l'opinion et les présumés commanditaires se retrouvent libres du jour au lendemain.

Nous avons tenté de remuer les plaies des familles en parlant des leurs, victimes de la barbarie, pour briser le silence assourdissant qui entoure cette banalisation de la mort et l'impunité qui s'en suit. Mais une question toute simple se pose: parler, hausser le ton, pour quel résultat ? Les personnes courageuses et qui ont des moyens veulent aller jusqu'au bout, comme tente de le faire la famille Ngezayo. Mais pour les autres, pauvres et sans aucun soutien, à qui s'adresseront-ils dans cet Etat incapable de sécuriser une si petite ville de 66,45 km<sup>2</sup> ?

## CHAPITRE II : BUKAVU, SUD-KIVU

### I. PRESENTATION DE LA VILLE DE BUKAVU

La ville de Bukavu a été créée en 1909 ; elle constituée de 3 communes: Ibanda, Kadutu et Bagira.



La ville de Bukavu compte au total 11 quartiers répartis de la manière suivante :

**a) Commune d'Ibanda**

1. Nyalukemba
2. Ndendere
3. Panzi

**b) Commune de Kadutu**

1. Mosala
2. Kasali
3. Tshimpunda
4. Nkafu
5. Nyamugo

**c) Commune de Bagira**

1. Lumumba
2. Nyakavogo
3. Kasha

Avec un relief montagneux, Bukavu a une superficie de 44,90 km<sup>2</sup> et selon le dernier recensement de la mairie du 31 décembre 2007, la population de Bukavu est estimée à 557 627 habitants soit 250h/ km<sup>2</sup>. Ce chiffre ne prend pas en compte les déplacés venus de l'intérieur de la province qui fuient les exactions des FARDC et autres groupes armés. Ces déplacés sont éparpillés dans différentes familles d'accueil à Bukavu. Toutes ces personnes vivent dans une phobie nocturne car les bandits armés et les hommes en uniforme opèrent généralement entre 20h et 1h du matin. Les statistiques recueillies au niveau des quartiers, des communes, de la mairie et des ONG de défense des droits de l'homme font état d'environ 62 personnes tuées de

janvier 2007 à mai 2008. Ces gens ont été éliminés physiquement soit par balle, soit par étranglement, soit par poignard ou lapidés et brûlés par la population.

## II. MONITORING DES ASSASINATS DANS LA VILLE DE BUKAVU DU JANVIER 2007 EN MAI 2008

N°	Date	Noms et post noms	Lieu du drame	Circonstance d'assassinat	Source
01	1/1/2007	Un militaire FARDC	Q. KASHEKE, Commune de KADUTU	Abattu par la population à cause des tracasseries des piétons	B.I Commune de KADUTU
02	29/01/2007	Cikuru Nshangalume	Q. NYAMUGO, Commune de KADUTU	Tué par balle par des bandits	B.I Commune de KADUTU
03	05/02/2007	Crispin Kangomba	Cellule ELILA, Av. MAKASI, Q. CIMPUNDA, commune KADUTU	Tué par des hommes armés inconnus	B.I. Mairie
04	28/02/2007	Un voleur	Av. BUGABO II, Q. NKAFU, commune de KADUTU	Il voulait voler chez Yvan Kamushera, a été lynché par la population	B.I. Commune de KADUTU
05	28/02/2007	Voleur à main armée	Cellule KAWA, Q. NKAFU, Com. KADUTU	Tué par la population	B.I. Mairie
06	02/03/2007	Kabwika Chimwanuka	Av. LUMUMBA, Camp musique BAGIRA	Tué par des hommes armés.	- B.I. BAGIRA - Rapport HERITIERS DE LA JUSTICE
07	02/03/2007	Wilsonja Kabungulu	Av. LUGANDA, Q. PANZI, Com. d'IBANDA	Tué par son neveu Wilsonja J. Pierre. Conflit familial	B.I. Mairie
07	3/03/2007	Zihindula Buhendwa	Sur le lac Kivu vers la SNCC, Q. NKAFU, Commune KADUTU	Corps retrouvé flottant sur le lac Kivu avec des traces d'étranglement	B.I. Mairie
09	27/03/2007	Safari Maganya	Av. KASHEKE, Commune de KADUTU	Abattu par un groupe de bandits qui avait fait irruption dans la maison à 00h	- Rapport HERITIERS DE LA JUSTICE - B.I. Commune de KADUTU
10		Maman Murhabazi (Epouse de Mr Safari)			

11	28/03/2007	Eugène Mushoko Niganda	Av. CIBERE, Q. NKAFU, commune de KADUTU	Abattu par des hommes armés	B.I Commune de KADUTU
12	28/03/2007	Mwanano Safari (Epoux de Nzigire)	Cellule KASHEKE I, Q. KASHA, Commune de BAGIRA	Tués par des hommes armés venus voler dans leur maison	B.I Commune de BAGIRA
13	28/03/2007	Nzigire Mwanyoyo (Epouse de Mwanano)			
14	30/03/2007	Sharma Kitembe	Q. NKAFU, Commune de KADUTU	Tué par des voleurs à mains armées	B.I Commune de KADUTU
15	31/03/2007	Bishikwabo Ezechiel	Av. La Botte, cellule NYAMOMA, Commune d'IBANDA	Tué à coups de couteau par un Libanais ASSAN dont il était le domestique	- RAPPORT RASHOSKI  - B.I. Quartier NDENDERE
16	03/04/2007	Birhashwirwa (19 ans)	Av. KALAMBO, Q. KASHA, Commune de BAGIRA	Poignardé par son petit- frère de 17 ans	B.I Commune de BAGIRA
17	14/04/2007	Pierre Michel Kanyangambi (Baba Penzi)	Av. BIZIMANA, Q. PANZI, commune d'IBANDA	Corps trouvé inerte dans une rigole, avait des démêlés parcellaires avec une dame : Maman Mundjo	Rapport HERITIERS DE LA JUSTICE  B.I. Commune d'IBANDA
18	15/04/2007	Mukamba Mulonda (Etudiant à l'UOB)	Av. BUHOLO 1 <sup>er</sup> , Commune de KADUTU	Parti de chez lui à la veille vers 17h, son corps a été retrouvé étranglé le matin sur la route	Rapport HERITIERS DE LA JUSTICE  B.I. Commune de KADUTU
19	17/04/2007	Un enfant non identifié	Cimetière de PANZI, Q. PANZI, Com. d'IBANDA	Corps retrouvé déposé dans un cercueil	Rapport HERITIERS DE LA JUSTICE
20	19/04/2007	Ruben, Baba Jeannine	N°749, Av. Major VANGU, Q. PANZI, Com. d'IBANDA	Les homes armés sont entrés dans la maison pendant la nuit, ils ont tué et ont emporté le	Rapport HERITIERS DE LA JUSTICE



				téléviseur et le magnétophone ainsi que plusieurs objets de valeur	
21	19/04/2007	Rubain Katuruba Ntakobajira	Q. NYALUKEMBE, Com. d'IBANDA	Tué par des bandits armés	B.I Commune d'IBANDA
22	24/04/2007	Mubalama, Baba Moïse (sentinelle)	Av. Quartier LATIN, Com. d'IBANDA	Assassinés par des bandits en fuite vers 20h (témoin gênant)	Rapport HERITIERS DE LA JUSTICE
23		Hamedi Shabani (Etudiant ISP)			
24	27/04/2007	Emmanuel Mambozaka lano (vendeur des tomates 35 ans)	Av. Route d'UVIRA, Camp NGABO, Com. d'IBANDA	Tué à 400m de chez lui à 22h30, quand il revenait du deuil, par des bandits non identifiés	Rapport HERITIERS DE LA JUSTICE B.I. Commune d'IBANDA
25	20/05/2007	Munyolelo Mikindo, Chef de cellule adjoint	Route d'UVIRA, Q. NDENDERE, Commune d'IBANDA	Assassiné par des hommes en uniforme non identifiés.	B.I Quartier NDENDERE
26	29/05/2007	Mambo Tawamo	Commune d'IBANDA	Voleur à main armée. Lapidé par la population	B.I. Commune d'IBANDA
27	30/05/2007	Mulaliro Burhagereza	Q. NKAFU, Commune de KADUTU	Attaqué par des hommes en uniformes qui l'ont assassiné	B.I. Commune de KADUTU
28	04/06/2007	Dieudonné, Baba Sifa	Av. SAÏO, Q. NDENDERE, Commune d'IBANDA	Tué par des hommes armés non autrement identifiés	B.I Quartier NDENDERE
29	08/06/2007	Gentil Miseke (18 ans) (Bandit de son état)	Av. de la presse, Com. d'IBANDA	Retrouvé mort et jeté dans la parcelle de madame MAWAZO MPALA	Rapport HERITIERS DE LA JUSTICE
30	09/06/2007	Serge Mugaruka Byamungu (Etudiant ISDR et Agent	Rivière RUZIZI	Corps retrouvé inerte dans la rivière RUZIZI avec des coups de blessures graves	- Rapport HERITIERS DE LA JUSTICE - B.I. Mairi

		DGM BUKAVU)			
31	10/06/2007	Héritier (Non autrement identifié)	À l'EP NYENJA, Cellule Major - Vangu, Q. NDENDERE, Commune d'IBANDA	Accusé de vol à main armée. Il a été lapidé par la population	B.I Commune d'IBANDA
32	13/06/2007	Serge Maheshe (Journaliste OKAPI) (31 ans)	Av. SAÏO, Q. NDENDERE, Commune d'IBANDA	Tué par 2 hommes en tenues civiles lorsqu'il revenait d'une réunion de mariage	Rapport HERITIERS DE LA JUSTICE B.I. Commune d'IBANDA
33	14/06/2007	Justin Cinalo (30 ans) (Etudiant ISTM)	Av. Camp TV, Commune de KADUTU	Les assaillants l'ont tué et ont emporté 575\$ et d'autres biens de valeur de sa mère	- Rapport HERITIERS DE LA JUSTICE - APRODEPED
34	20/06/2007	Béatrice Ntakwinja	N° 56, avenue MURHUNDU, Q. KASALI, Commune de KADUTU	Tuée par des voleurs armés	- B.I Quartier KASALI  - ICJP (initiative Congolaise pour la justice et la paix)
35	27/06/2007	Jacques Rugendabanga	N° 57, avenue MURHUNDU, Q. KASALI, commune de KADUTU	Tuée par des voleurs armés	B.I Quartier KASALI
36	28/06/2007	Jacques Chihanza (Baba Jocelyn) (35 ans)	Av. BUHOLO 1 <sup>er</sup> , Q. MOSALA, Com. KADUTU	Les voleurs se sont introduits dans la maison pour exiger les recettes de la journée des bières AMSTEL	- Rapport HERITIERS DE LA JUSTICE - ICJP (Initiative Congolaise pour la Justice et la Paix) - B.I. Commune de KADUTU
37	29/06/2007	Un bandit	Place carrefour, Commune de KADUTU	Tués et brûlés par la population : supposés être les assassins de Jacques Chihanza	- Rapport HERITIERS DE LA JUSTICE - B.I. Commune de KADUTU
38	29/06/2007	Un bandit			

39	05/07/2007	Bahati Bashambe	Cellule KAYA, Av. BUHOLO-KASHA, Com. BAGIRA	Tué par son petit frère, conflit familial	B.I Commune de BAGIRA
40	07/07/2007	Christophe Mugaruka	Av. KAKANO, cellule CIRIRI II, Q. KASHA, BAGIRA	Poignardé par son voisin	B.I Commune de BAGIRA
41	18/08/2007	Un présumé voleur	Cellule BINAME, Commune de KADUTU	Tué par la population qui l'avait soupçonné avoir volé un porc et des biens de valeur dans une maison à Kasheke dans la commune de Kadutu	- Rapport HERITIERS DE LA JUSTICE - B.I. Commune de KADUTU
42	20/08/2007	Voleur non identifié	Av. IGOMO, Cellule CHIRIRI, Q. KASHA, Commune BAGIRA	Tué par la population locale	B.I Commune BAGIRA
43	4/09/2007	Juwa Lako Mukulikire (19 ans)	Cellule KIBOMBO, N° 40, Q. NDENDERE, commune d'IBANDA	A été brûlé par la population l'accusant d'avoir volé les documents d'une voiture de Mr Grégoire	- Rapport HERITIERS DE LA JUSTICE - B.I. Commune d'IBANDA
44	4/09/2007	Juma Mukulikire (Présumé voleur)	MUHUNGU au stade de MUKUKWE	Tué par la population de Muhungu	B.I. Mairie de BUKAVU
45	24/09/2007	Bonane Kakuja, Représentant agence la Colombe/Bukavu	Av. SINELAC, Cellule MUKUKWE, Quartier NDENDERE, Com. d'IBANDA	Homme en uniforme non identifié	- B.I Quartier NDENDERE - Rapport HERITIERS DE LA JUSTICE
46	28/09/2007	Moïse Masumbuko	Av. PAJECO Commune d'IBANDA	Est mort des suites des coups lui administrés par ses patrons, ils lui ont reproché d'avoir volé un téléphone d'une valeur de 480\$	- Rapport HERITIERS DE LA JUSTICE - B.I. Commune d'IBANDA

47	04/10/2007	Une fillette	NYAMUGO, Commune d'IBANDA	Accusée de sorcellerie. Elle a été lapidée par la population	- APRODEPED - B.I. Com. KADUTU
48	29/10/2007	Divin Mahano (4 ans)	Sentier MWEKA, Commune de BAGIRA	Torturé et brûlé par sa marâtre pour avoir volé 20Fc et une mangue sur l'étalage.	- Rapport HERITIERS DE LA JUSTICE - B.I. Commune de BAGIRA
49	29/10/2007	Mazambi Byamungu Lunanga	Av. Télévision, Cellule Essence - Major VANGU, Q. PANZI, Commune d'IBANDA.	Tué la nuit par coups de poings et coups de machettes, avoir été soupçonné voleur pourtant était en état d'ébriété.	- Rapport HERITIERS DE LA JUSTICE - APRODEPED - B.I Quartier PANZI
50	16/11/2007	Ndala (Motard)	Av. FUNUA, commune de KADUTU	Mort des coups lui administrés par la population de BUHOLO V pour avoir transporté un préssumé voleur	Rapport HERITIERS DE LA JUSTICE
51	02/12/2007	Voleur à main armée	Av. MÉTÉO II, MUHUNGU II, Q. NDENDERE, Com. d'IBANDA	Tué et brûlé par la population après avoir échoué de voler chez Hamuli Hubert	- B.I Quartier NDENDERE  - RADHOSKI
52	21/12/2007	Destin Iragi Baguma	MUHUNGU - Télécom N°111, Q. NDENDERE, Com. d'IBANDA	Tué par balle pendant la nuit	- Rapport HERITIERS DE LA JUSTICE - B.I. Quartier NDENDERE
53	24/01/2008	Jacques Marume Nabuci M'ciza (45 ans)	Q. KESHA, Commune de BAGIRA	Tué par des hommes armés	B.I. Commune de BAGIRA
54	27/01/2008	Mama Espoir (non autrement identifiée)	Q. NKAFU, cellule KAWA BUGABO III	Tué par des voleurs à mains armées	B.I Commune de KADUTU
55	31/01/2008	Daniel Kazuba	Avenu ONL, Q. CIMPUNDA, Commune de	Tué par des voleurs à mains armées	B.I Commune de KADUTU

			KADUTU		
56	23/02/2008	Passy Matandiko	Av. FUNU-NYAMULAGIRA n° 74/68, Commune KADUTU	Tué par couteau dans la maison de M. Edmond	- APRODEPED - B.I Commune KADUTU - RAPPORT HERITIERS DE LA JUSTICE
57	28/02/2008	Philippe Bitanoshwa (60 ans) Agent 10 <sup>ème</sup> Brigade	Av. BUGABO 1 <sup>er</sup> , Q. NKAFU, Commune de KADUTU	Corps retrouvé dans le collecteur Kawa	Rapport HERITIERS DE LA JUSTICE
58	04/03/2008	Kadende Zihindula 20 ans	Av. Boulevard du lac, Q. La botte, commune d'IBANDA	Le corps a été repêché avec des traces de tortures, c'était un habitant de Chiriri dans la commune de Bagira	- Rapport HERITIERS DE LA JUSTICE - B.I. Commune d'IBANDA
59	15/04/2008	Mukamba Mulonda	NYAMUGO, Commune de KADUTU	Corps retrouvé étranglé dans une rigole à côté de l'hôtel MUNDIAL	- Rapport HERITIERS DE LA JUSTICE - B.I. Commune BAGIRA
60	30/04/2008	Zenon Cibumbiro, Exploitant des carrières de sable et vendeur de matériaux de construction	Av. MULIMBI à la Brasserie, Commune de BAGIRA	Tué par des hommes en uniformes qui étaient sur une moto	- RADHOSKI - B.I Mairie
61	30/04/2008	Bernard (pêcheur)	Sur le lac Kivu vers Amsar à 10km de BKV	Assassiné la nuit par des bandits dans une pirogue motorisée	B.I. Commune BAGIRA
62	06/05/2008	Roger Kasanganjo, Enseignant et animateur radio des émissions d'éducation civique	Av. MUHUNGU 1 <sup>er</sup> , Q. NDENDERE, Commune d'IBANDA	Tué par des hommes en uniforme	- RADHOSKI - B.I Mairie

## Commentaire

Cette liste de personnes tuées dans la ville de Bukavu de janvier 2007 à mai 2008 n'est pas exhaustive. Plusieurs autres cas des blessures graves par balles ont été enregistrés lors des incursions dans les maisons. Ces cas étaient acheminés à l'hôpital mais il n'y a pas de suivi au niveau des chefs des quartiers pour savoir le sort des victimes. D'autres personnes sont tuées et jetées dans les rigoles ou dans les rivières et disparaissent sans traces.

Cette liste résulte de la compilation des différents documents consultés, notamment les rapports et feuillets des ONG de défense des droits de l'homme (HERITIERS DE LA JUSTICE, APRODEPED, RADHOSKI, ICJP) et les Bulletins d'Information (B.I.) établis journalièrement par les chefs des quartiers.

Ce qui est frappant dans ce monitoring c'est que sur 62 personnes tuées en 17 mois, 17 ont été lynchées par la population, ce qui donne la moyenne d'une personne tuée par mois par la population. C'est-à-dire une personne condamnée à mort par mois par la justice populaire.

Les autres cas, ce sont en grande partie des bandits armés qui font irruption dans les maisons et qui assassinent les paisibles citoyens. Ces bandits armés, parfois habillés en tenues militaires ou policières, sont toujours en quête d'argent ou d'objets de valeur. Sur cette liste on note également quelques cas de règlement de compte en rapport avec des conflits fonciers et familiaux.

En analysant cette liste, on remarque une forte criminalité en 2007, période qui correspond à l'installation des nouvelles institutions provinciales. Parmi les griefs qui ont été reprochés par l'Assemblée Provinciale au gouverneur Chibalonza et qui l'ont poussé à la démission, il y a cette insécurité urbaine galopante.

### III. JUSTICE POPULAIRE : OU EST LE POUVOIR ?

Depuis que l'on observe la criminalité urbaine à Bukavu, tuer est devenu un jeu auquel tout le monde peut participer comme acteur ou comme spectateur. La personne condamnée illégalement à la peine capitale par la population est trimbalée dans la rue, lynchée et brûlée au grand jour dans un lieu public, la plupart des cas dans un carrefour ou au marché où plusieurs personnes applaudissent et encouragent les enfants et les jeunes gens à enfoncer des bâtons dans les différents orifices du cadavre.

Qu'il s'agisse des assassinats ou de lynchage public, l'autorité ne réagit pas, comme s'il s'agissait d'une situation normale. Selon quelques animateurs des ONG de défense des droits de l'homme, le Maire de Bukavu ne se limite qu'à transmettre le message de condoléances à la famille éprouvée à travers la radio et la télévision officielle (RTNC-BUKAVU). Comme l'ont exprimé les membres des familles victimes, l'autorité locale n'initie pas d'enquête en vue d'identifier les auteurs. Les chefs des quartiers qui ont l'obligation de transmettre à la hiérarchie le rapport de leurs entités respectives ne se limitent qu'à établir les B.I (Bulletin d'Information) qui, dans la plupart des cas, sont classés sans suite. Les présumés coupables sont souvent relâchés et l'enquête se bloque.

L'assassinat qui a été le plus médiatisé Bukavu depuis 2007 est celui du journaliste Serge Maheshe de la Radio onusienne Okapi. Un procès a été organisé le lendemain de son exécution mais les véritables assassins ne sont toujours pas connus. Ici comme ailleurs, le jugement tourne à la farce, et des boucs émissaires sont facilement « convertis » en assassins. Ainsi, les propres amis de Serge Maheshe se sont vus arrêtés et emprisonnés comme assassins de ce dernier, avant d'être reconnus innocents par la Cour, une année plus tard. Que dire d'autres personnes dont les familles ne sont pas en mesure de hausser le ton ou d'amorcer une plainte judiciaire ?

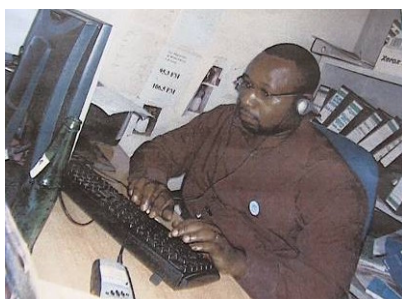
A Bukavu, des bandits armés de grand chemin, regroupés officiellement au sein de « ARMEES ROUGES » et « MIAMI » terrorisent la population. Cette dernière, abandonnée à elle-même, a interprétée à sa manière la démocratie : « Le pouvoir du peuple par le peuple » est devenu synonyme de se rendre justice.

Un autre phénomène observé à Bukavu, c'est la vie qui devient de plus en plus intenable. Cette cherté de la vie urbaine se justifie par le fait que l'exode rural s'est accentué depuis que les groupes armés locaux et étrangers ont élu domicile dans les villages des territoires de Kabare, Kalehe, Walungu, Mwenga et Shabunda. Les habitants de ces différents territoires qui ont des frères à Bukavu ont résolu tout simplement de se réfugier en ville pour éviter toutes les exactions perpétrées par les groupes armés.

En conséquence, il n'y a plus de production agricole en milieu rural pour alimenter la ville de Bukavu. Cette ville tient actuellement le coup grâce aux produits agricoles en provenance de Goma (Nord-Kivu), Cyangugu (Rwanda) et une petite quantité en provenance de l'île d'Idjwi et de Kalehe. Cette même quantité est sollicitée par les populations qui sont restées à Kabare, Walungu, Mwenga et Shabunda qui viennent se ravitailler en produits agricoles à Bukavu.

## IV. RECITS DES FAMILLES DES VICTIMES

### 1. RECIT DE LA FAMILLE SERGE MAHESHE



#### **Identité**

*Nom : MAHESHE*

*Post – nom : KASOLE*

*Prénom : Serge*

*Lieu de naissance : LIKASI,*

*Date de naissance : le 01/04/1976*

*Fils de : MAHESHE NTOLE André*

*Et de : NKERE ZAWAIDI Jeanne*

*Collectivité d'origine : NGWESHE*

*Territoire d'origine : WALUNGU*

*Province d'origine : Sud-Kivu*

*Etat-civil : Marié à Cathy SANGARA depuis décembre 2005 avec qui il a un enfant.*

#### **Etudes faites**

*- E.P. Kadutu, centre Punia puis Lubutu*

*- Ecole secondaire au Collège Alfajiri : il obtient son Diplôme d'Etat en Section Commerciale et Administrative.*

*- Inscrit à l'Université Catholique de Bukavu où il obtient sa licence en Droit. Il prête serment comme défenseur judiciaire au Tribunal de Grande Instance de Bukavu où il prestait jusqu'à son assassinat.*

#### **a) Propos de son père : MAHESHE NTOLE André**

Serge Maheshe était mon fils aîné ; il était doté d'un esprit d'initiative hors pair. Déjà en G2, mon fils aîné travaillait à la MONUC/ Bukavu et avait déjà quitté ma maison pour aller s'organiser chez lui comme pour dire qu'il voulait à tout prix être responsable. Certes qu'il ne pouvait pas être aimé par tout le monde mais il était le conciliateur, rassembleur de toute la famille. Il aimait la franchise et ne tolérait pas celui qui voulait opprimer les autres. Souvent, il venait en aide aux amis en difficulté. Pour preuve, le lundi avant sa mort vers 22h, il y avait quelques frères qui étaient en difficulté du côté de Panzi, il avait appelé le commandant de la 10<sup>ème</sup> région, la MONUC, la PNC pour aller les secourir. Il était vraiment d'une nature courageuse parce qu'avant même de mourir, il a pris le courage de protester seul contre ses assaillants.

Tout ce que je demande aujourd'hui, c'est de savoir la vérité sur la mort de mon fils, de comprendre pourquoi on l'avait abattu. L'on a déjà jugé à deux reprises mais la vraie vérité n'est toujours pas sortie. Et voilà, une année après, rien de vrai n'est ressorti dans cette affaire.



## ***b) Propos de sa femme : Cathy SANGARA***

Mon époux était d'une grande éducation; il rigolait avec tout le monde et savait dire des choses en face. Il était attaché à la fois à son papa et sa maman, bref à toute sa famille. Nous nous sommes aimés depuis notre jeunesse quand j'étais encore à l'école secondaire, il a tenu à sa parole, nous nous sommes mariés en décembre 2005 et en novembre 2006 nous avons eu notre premier fils Michel Gabriel.

*Un moment d'émotion a pris cette épouse de feu Serge Maheshe lors de notre entretien, elle s'est reposée pendant quelques secondes avant de fondre en larmes. C'était juste devant la Cathédrale Notre Dame de la Paix de Bukavu, après la marche organisée à l'occasion du premier anniversaire de la mort de Serge, puis elle poursuit... »*

Jusqu'à présent, je n'ai jamais su le vrai motif de l'assassinat de mon mari. Il vivait en bons termes avec ses amis, ses parents et presque tout le monde. Le mystère de cette mort plane toujours, on arrivera à découvrir ça un jour, si Dieu le permet. Mon mari était encore très passionné de son fils, le seul qu'il a eu avec moi. Il avait également une capacité d'adaptation rapide ; juriste de formation, il est passé au journalisme et s'est qualifié en accomplissant bien sa tâche. Ce mercredi-là, il était sorti de la maison comme à l'accoutumée à 7h30' pour aller au service. Il est allé d'abord au Palais de Justice où ma belle-mère avait une cause à plaider.

C'était d'ailleurs la première fois d'être au tribunal pour défendre une cause. De là, il est parti faire son boulot de journaliste. A 20h je l'avais appelé pour lui demander pourquoi il ne rentrait pas vite à la maison, il me dira qu'il était avec les amis, mais qu'il allait vite revenir. Quelques minutes après, une amie m'appelle pour me dire d'aller chez elle ; il y avait une fête et c'était mon mari qui lui demandait de m'inviter. J'ai eu des doutes mais j'ai fini par y aller. En réalité c'était un stratagème ; en effet, de chez mon amie, on nous a amenés chez mon beau-père pour m'informer que mon mari n'était plus.

Au-delà des mes capacités, je chercherai toujours à comprendre et à connaître la vérité sur la mort de mon mari. Je ne crois pas que la justice congolaise nous y amène, vraiment je doute !

## **2. RECIT DE LA FAMILLE DE FEU BONANE KAKUJA**



### ***I. Identité***

*Nom : BONANE  
Post-nom : KAKUJA  
Prénom : CIBEMBE  
Né le 1<sup>er</sup> janvier 1961 à KAZIBA  
Fils de : KARHAMONWA  
Et de : MUKUZO*

*Etat-civil : Marié à NSIMIRE KAFERESI avec qui il a eu 12 enfants.  
Originaire du territoire de Walungu, province du Sud-Kivu*

*Profession : Commerçant*

### ***Etudes faites et expériences professionnelles***

*- E.P. Kadutu : Certificat de fin d'études primaires*

*- Institut Imani de Panzi : D6N : Option Pédagogie générale. Il fut enseignant à l'Ecole primaire juste après ses études puis conseiller à l'agence de voyage La Colombe de Bukavu.*

### **Propos de son épouse Adèle NSIMIRE KAFERESI**

Mon mari était un homme de parole, toujours honnête dans ses engagements. Il vivait en bons termes avec les membres de sa famille, moi-même et ses enfants. Tout ce que je sais est qu'il n'avait pas de problèmes. Il souhaitait que ses enfants étudient jusqu'à l'université mais hélas, ils n'y sont pas arrivés.

Le jour de son assassinat, mon mari était rentré plus tôt que d'habitude. Il ne m'avait pas encore relaté comment s'était passée sa journée car il était à l'Essence où il fait son boulot de négociant d'or. Nous avons causé un petit moment avec lui puis il m'avait dit qu'il allait sortir parce que quelqu'un l'avait appelé au téléphone. J'avais supposé qu'il reviendrait rapidement mais il est rentré mort. En effet, vers 19h45', j'ai entendu des gens en train de crier à quelques mètres de chez moi. Une personne est venue en appelant mon fils Patrick. Patrick s'est précipité dehors puis je l'avais suivi avec d'autres membres de la famille et nous nous sommes dirigés vers l'endroit d'où venaient les cris. Arrivés en face de l'Institut supérieur des études commerciales et financières (ISECOF), nous avons été surpris de trouver le corps de mon mari gisant dans le sang. Je suis rentrée dans la parcelle alerter mes voisins. Le corps a été dépêché à l'Hôpital général de référence de Bukavu où le médecin m'a fait constater le décès de la victime. Parmi les gens rencontrés sur le lieu du crime, personne n'avait vu les tireurs. Ils avaient déjà pris le large.

Je n'ai aucun espoir dans la justice à propos de ce dossier car depuis son assassinat, je n'ai vu personne venir faire même les enquêtes. Aucune comparution au tribunal. Une lettre a été adressée à l'Auditeur supérieur par le Gouverneur pour suivre ce dossier. Mais lorsque j'arrivais à l'Auditorat, personne ne se souciait de mon cas ; au contraire, ils me demandaient de l'argent pour mener les enquêtes. Au Parquet de grande instance, c'est presque la même chose.

Dieu seul saura nous révéler cette situation un jour car nous ne pouvons rien. La justice de chez nous appartient aux riches. Je demande aux autorités d'assurer la sécurité de ma famille, surtout celle de mes enfants car nous ne savons pas qui avait tué leur père. J'ai peur que ces assassins reviennent nous éliminer tous ici.

### **3. RECIT DE LA FAMILLE Destin IRAGI**

#### ***I. Identité***

*Nom : IRAGI*

*Post nom : BAGUMA*

*Prénom : Destin*

*Lieu de naissance : Bukavu*

*date de naissance : en 1987*

*Fils de : BAGUMA*

*Et de : MWA BOMBA NEEMA*

*Etat – civil : Célibataire*

*originaire du territoire de KABARE en province du Sud-Kivu*

### ***Etudes faites et expérience professionnelle***

- *Ecole Primaire à Bukavu où il obtint un certificat ;*
- *Ecole Secondaire : 5<sup>ème</sup> Humanités Pédagogiques à l'Institut la Sapinière dans la cellule Bourguignon au Q. Ndendere, Commune d'Ibanda.*

*Pendant qu'il était élève, il était éleveur des poules et des pigeons.*

### ***Propos de son grand frère AKSANTI BAGUMA***

Mon petit - frère était vraiment courageux, calme et ne pouvait que suivre les ordres que je lui donnais avec quelques conseils. A l'école et hors de l'école, il aimait toujours être avec ses amis. Il aimait les gens. A chaque fois que le courant électrique causait problème chez les voisins, il allait toujours les dépanner. Et le jour où il a été assassiné, il venait de réparer une panne de courant chez nos voisins. Il ambitionnait devenir un infirmier après ses études.

Ce jour-là, mon petit-frère était parti à l'école comme d'habitude, il est resté même aux séances de rattrapage. Au retour de l'école, il est parti à l'église 5<sup>ème</sup> CELPA car il suivait les instructions de baptême ; puis il était rentré à la maison. Il a salué tout le monde, on a mangé et prié ensemble et il est allé dormir. Vers 1h 00 du matin, nous avons été réveillés par un grand bruit dans la maison. Une fois réveillés, nous avons constaté que l'ampoule du salon était allumée alors que d'habitude avant d'aller dormir, nous prenons soin d'éteindre toutes les ampoules. C'est en se dirigeant vers le salon que mon grand- frère Roméo s'est retrouvé face à 4 hommes en tenue militaire dont 2 portaient des fusils. Il avait juste remarqué que le coup assourdissant avait été produit par une grosse pierre communément appelée « Fatuma » dont s'était servis les assaillants pour accéder à la maison. Puis il s'est mis à crier au voleur.

Roméo s'est jeté sur l'un d'eux et lui a ravi l'arme qu'il tenait. Il s'est frayé un chemin et s'est précipité dehors. Ils ont eu beau de tirer sur lui, c'était en vain. Pendant ce temps, les autres personnes restées dans la maison ont commencé à sortir de leurs chambres. C'est dans ce contexte que mon petit-frère Destin Iragi était sorti du lit. En le voyant, les avis des assaillants se sont partagés : les uns voulaient le ménager pendant que d'autres demandaient qu'il soit tué. Il avait reçu une balle dans le dos et il était mort sur - le- champ. Peu après, je suis entré aussi au salon ; les bandits armés m'ont demandé de leur donner toutes mes recettes parce que je suis vendeur de planches au marché d'Ibanda. Je leur avait fait 30\$ puis ils ont aussi emporté deux téléphones, une mallette et une paire de chaussures.

Depuis que cette situation malheureuse nous est arrivée, aucune autorité locale n'est venue nous rendre visite. Nous avons écrit à la Police, au Maire, au Gouverneur mais jusqu'à présent il n'y a aucune suite. Ce dossier qui a fait beaucoup de bruit n'a

jamais fait l'objet d'une quelconque enquête. Elle n'est pas même au Palais de la Justice alors qu'un suspect avait été attrapé par la population, le lendemain du crime quand il voulait venir récupérer une arme abandonnée dans leur fuite. Ce soi-disant colonel avait appelé un renfort quand il était assiégé par la population. En l'interrogeant, il avait avoué avoir opéré avec arme et tué mon petit-frère. La population l'avait conduit sans ménagement au terrain de Mukukwe où il a été brûlé.

Je demande que nous soyons sécurisés car je continue à faire objet de nouvelles attaques. Les voleurs sont encore venus nous attaquer dans la nuit du 12/ 06/ 2008 vers minuit ; heureusement, la population est venue nous secourir. Nous demandons aux autorités qui ont la charge de nous sécuriser de prendre leur responsabilité. Nous avons perdu notre petit-frère mais cela ne suffit pas, ils veulent encore venir me tuer.

#### **4. RECITS DE LA FAMILLE DE Roger KASANGAJO**

##### ***I. Identité***

*Nom : KASANGAJO*

*Post – Nom : KAZIGI*

*Prénom : Roger*

*Lieu et date naissance : KAMITUGA, en 1954*

*Fils de : KASANGAJO*

*Et de : Suzanne WAKUSOMBA*

*Collectivité d'origine : KAMITUGA*

*Territoire d'origine : MWENGA*

*Province d'origine : Sud-Kivu*

*Etat-civil : Marié à Madame Félicité NGABO avec qui il a eu 5 enfants.*

##### ***Etudes faites et expérience professionnelle***

*- Ecole Primaire KAMITUGA : Il obtient un Certificat de fin d'études primaires*

*- Ecole Secondaire à KAMITUGA : Il obtient son diplôme d'Etat*

*- Depuis 2006 : Etudiant à l'ISP-KAMITUGA où il était en G2 Français et Linguistique africaine.*

##### ***Expérience professionnelle***

*- Coordonnateur de l'ONG ACADRI ;*

*- Professeur de Français à l'institut BWALI de KAMITUGA.*

#### **a) Propos de sa femme Félicité Ngabo**

Nous vivions en bons termes avec mon mari au village à Kamituga ; c'est lui qui gardait les grands-parents au village. Il aimait beaucoup nos enfants et ses élèves de l'Institut Bwali de Kamituga. Très courageux au travail, il ambitionnait quitter Kamituga pour Bukavu une fois ses études terminées. Mais, hélas, voilà qu'il est parti sans réaliser ses ambitions.

Nous avons quitté le village pour venir à Bukavu à l'occasion du mariage de notre fille Nathalie Mabulai qui s'était mariée depuis le 25/ 04/ 2008. Nous avons prolongé notre séjour parce que cela faisait un bout de temps que nous n'arrivions plus à Bukavu. Le jour de son assassinat, il avait passé toute la journée à un deuil dans la famille Laurent Mikalamo ; vers 19h00, il est revenu à la maison où nous étions hébergés (chez la grande-sœur de la victime : Françoise Kasangajo). Cette fois-ci il n'avait pas pris de la bière comme il en avait l'habitude. Nous avons causé un moment et nous sommes allés dormir alors que Debloc et sa femme, la grande -sœur de mon mari, étaient restés au deuil. Vers 02h00 du matin, alors que nous étions au lit, j'avais entendu des crépitements de balles et les cris de mon mari, touché par balles.

#### **b) Propos de la fille de DEBLOC, hôte de la victime**

Les crépitements de balle ont été entendus vers 02h00, puis j'ai entendu mon oncle crier qu' il était touché par balles. J'ai alors couru dans la chambre de mon oncle : une des 4 balles avait sectionné ses vaisseaux sanguins, causant une hémorragie interne. J'ai appelé au secours, j'ai téléphoné à papa qui était au deuil et appelé l'ambulance de l'hôpital de Panzi. L'ambulance est arrivée sur les lieux vers 03h00 du matin. La victime a été alors acheminée à l'hôpital général de Panzi avec le concours des voisins mais c'était trop tard ; il n'avait plus mis assez de temps avant de rendre l'âme. Au fait, les bandits armés avaient tiré à bout portant sur la fenêtre de la chambre dans laquelle se trouvait l'infortuné. Comme l'ampoule était allumée, ils ont fait monter le rideau de la fenêtre en passant leurs mains par la cassure de la fenêtre. Lorsque les balles ont r été nti, Roger Kasangajo s'est levé, ce qui a permis aux assaillants de le voir et de tirer sur lui. Après ce forfait, ils ont immédiatement pris fuite sans rien demander et sans même entrer dans la maison.

#### **c) Propos de M. DEBLOC Ambroise Kawesha , beau - frère du défunt**

Aussitôt après l'enterrement de mon beau - frère, j'ai introduit une plainte contre inconnu au Parquet de Bukavu et depuis lors le Parquet ne m'a jamais appelé pour fournir des renseignements nécessaires. Moi non plus, je ne suis jamais rentré là-bas pour un quelconque suivi car je n'ai pas espoir que la justice donne lumière à ce dossier ; ici à Bukavu la justice est ce qu'elle a toujours été. Le bourgmestre de la commune et autres autorités de base avaient seulement contribué aux funérailles en nous donnant le cercueil et le véhicule pour aller au cimetière et c'était tout. Jusqu'à présent elles ne sont plus rentrées et c'est passé comme ça.

Nous n'avons qu'à nous remettre entre les mains de Dieu car c'est le seul protecteur. Aujourd'hui, les incursions nocturnes dans les maisons continuent ici à Bukavu, au vu et au su des autorités censées nous sécuriser.

## **5. RECIT DE LA FAMILLE DE MUKAMBA KILONGO**

### ***Identité***

*Nom : MUKAMBA*

*Post – nom : MULONDA*

*Lieu et date de naissance : RUNINGU, le 26/03/1978*

*Fils de : MULONDA KILONGO*

*Et de : Regina KILONGO*

*Collectivité d'origine : KAMITUGA*

*Territoire d'origine : MWENGA*

*Province d'origine : Sud-Kivu*

*Profession : Etudiant*

### ***Etudes faites***

- *Ecole primaire de KELE à KAMITUGA : Il obtient un certificat de fin d'études primaires ;*
- *Ecole secondaire : institut BWALI de KAMITUGA. Il obtient son Diplôme d'Etat.*
- *Etudes supérieures : Université officielle de BUKAVU (G1 Droit).*

### **Propos de son oncle Luesso Mwendakilwa**

Mon neveu ne venait que de faire 6 mois avec moi ici pour des raisons d'études. Il était poli, très calme et obéissant. Il envisageait devenir prêtre après ses études universitaires ; dans notre entourage ici, il n'avait pas assez de problèmes avec les gens. Il était vraiment en bons termes avec ses camarades ; je ne comprends vraiment pas pourquoi il a été tué dans ces conditions-là d'étranglement. Le jour de son assassinat, il était parti à l'école comme d'habitude. De retour après-midi, il est allé apprendre l'anglais à son centre d'apprentissage vers 16h00. Il était sorti avec un ami venu de la cité de Kamituga, qui était aussi à Bukavu. Il était parti pour ne plus revenir.

Le lendemain, j'ai été informé de la mort, dans des circonstances aussi atroces qu'inconnues, de Mukamba. Son corps a été retrouvé sans vie, étranglé, dans une rigole à côté de l'hôtel MUNDIAL à Nyamugo, en commune de Kadutu. Je pense que cet ami avec qui il était doit connaître les causes de la mort de cet enfant parce que durant la journée il était à l'université. Après les cours, il est rentré à la maison en compagnie de cet ami-là. Il me l'avait présenté à la maison, puis était reparti avec lui pour aller apprendre l'anglais.

Jusqu'aujourd'hui, aucune enquête n'a été portée à notre connaissance. Juste quand le corps avait été retrouvé, le maire et le bourgmestre de Kadutu ont offert un cercueil aux étudiants pour son enterrement. Mukamba nous a quittés comme ça, dans ces conditions-là. Aucune autorité militaire, politique ou judiciaire ne se soucie de ce cas.

## VI. CONCLUSION

Le bilan des victimes des affrontements militaires font toujours la « UNE » de l'actualité dans les médias et les autorités provinciales ou nationales sont alertées pour envisager immédiatement des solutions pour taire les armes. Dans ce cadre des assassinats, c'est le contraire parce qu'il ne s'agit pas des dizaines des personnes tuées dans un affrontement, pourtant une personne tuée par nuit fois autant de jours, c'est aussi catastrophique que l'on ne le croit. L'autorité ne se sent secouée que lorsqu'il s'agit d'une personne socialement, politiquement ou économiquement connue, tel le cas du journaliste Serge Maheshe de la Radio Okapi, dont la profession ne permet pas de mourir comme « les autres ». Ces autres, ce sont ceux-là qui meurent comme des mouches, « sans traces ».

La ville de Bukavu traduit bien l'incompétence, la défaillance et/ ou l'absence de l'autorité politique et administrative. La population de cette entité croit de plus en plus que la justice n'existe plus et que, par conséquent, il faut se prendre en charge, jusqu'à commettre des « *crimes populaires* ».

D'une part, il s'agit d'une population désespérée qui réagit dans l'anonymat de la foule jusqu'à commettre des bévues sans crainte d'éventuelles poursuites. D'autre part, le pouvoir en place est incapable de maîtriser une population qu'elle ne sécurise pas.

Ce silence de l'autorité et cette prise en charge sécuritaire par la population suscite deux questions majeures :

1. Quelle est la part des autorités militaires et policières dans les abus et forfaits que commettent les bandits armés dans la ville de Bukavu ?
2. Qui dirige qui lorsque la population se permet de sanctionner des présumés coupables jusqu'à infliger la peine de mort pourtant proscrite par les lois de la RDC ?

Il est difficile de donner des réponses précises à ces interrogations cruciales mais la confiance entre les populations et les autorités qui ont en charge la sécurité dans la ville Bukavu est sérieusement érodée. Les autorités sont soupçonnées d'être de connivence avec les malfrats dans la mesure où ces derniers sont connus, localisés et opèrent en se déguisant en équipes de patrouille et que même les bandits emprisonnés opèrent la nuit et retournent dans la prison centrale au petit matin, tel que le Réseau des Organisations de Défense des droits de l'homme du Sud-Kivu (RADHOSKI) nous l'a précisé. L'espoir de vivre en toute quiétude dans la ville de Bukavu repose actuellement dans la nouvelle dynamique qui sera mise en place par le nouveau gouvernement du Sud Kivu. Celui-ci pourra-t-il réussir là où les précédents ont échoué ???

## CHAPITRE III : BUNIA, ITURI (PROVINCE ORIENTALE)

### I. PRESENTATION SOMMAIRE DE LA CITE DE BUNIA

Avec une superficie de 576km<sup>2</sup>, la cité de Bunia a toujours été un milieu cosmopolite depuis l'époque coloniale. Selon le dernier recensement du 4<sup>ème</sup> trimestre 2007, la population de la cité de Bunia est estimée à ± 300 000 habitants.

Cette cité se trouve dans le territoire d'Irumu, elle est dirigée par un chef de cité qui a le rang de l'Administrateur assistant.

Bunia est subdivisée en 12 quartiers :Muzipela, Bakoko, Lumumba, Ngezi, Lembabo, Simbiliabo, Sayo, Rwambuzi, Salongo, Sukisa, Kindia et Nyakasanza.

Le Chef de cité réunit chaque jeudi tous les chefs des quartiers en conseil de sécurité hebdomadaire pour passer en revue la situation qui prévaut dans la cité et le rapport est transmis aussitôt au commissaire de District qui, à son tour, le transmet au Gouvernorat de province à Kisangani.

Mais c'est la communauté internationale à travers la MONUC qui est le patron de la sécurité de cette entité et sans celle-ci, les habitants disent qu'ils ne peuvent pas rester dans la cité de peur que les groupes armés, fondus dans la population, ne reviennent s'y battre. C'est cette présence de la MONUC qui sert de soupape de sûreté entre les anciens belligérants et contribue à la baisse du taux de criminalité à Bunia comparativement aux années antérieures.

### II. MONITORING DES ASSASSINATS DANS LA CITE DE BUNIA DE JANVIER 2007 A MAI 2008

N°	Date	Noms et post nom de la victime	Lieu du drame	Circonstance de l'assassinat	Sources
1	16/08/07	Kambale Mbafumoya (motard)	Q. LUMUMBA à coté de l'école privée ABEILLE	Tué par un bandit armé vers 20h qui avait emporté la moto	- Bureau ACCO, section MOTO - Bureau Police ville
2	19/09/07	Beabo Raphaël (Motard)	Av. 200, Quartier NGEZI	Abattu par un homme en uniforme à 23h qui a ravi la moto	- Bureau ACCO, section MOTO - Bureau Police ville



3	27/02/08	Pascal Itengey (Agent de MISTER CASH)	Q. RWAMBUZI	Abattu vers 1h du matin dans sa maison par des hommes armés qui ont emporté de l'argent et les téléphones	- Bureau Q. RWAMBUZI - Bureau Police ville  - Rapport CAJL
4	05/03/08	Richard Muhito (Préfet ITM Hôpital Général de BUNIA)	Av. BIGO III, Q. MUZIMPELA	Les bandits avaient exigé l'argent dans sa maison vers 1h avant de tirer sur lui, il est mort après à l'hôpital	- Bureau Q. MUZIMPELA - Bureau Police ville de BUNIA - Rapport CAJL
5	21/03/08	Djabu Lovi (Commerçant)	Av. BIGO III, Q. MUZIMPELA	Tué par des bandits armés vers 21h sur la route de l'Hôpital et ont emporté sa moto	- Bureau Police ville  - Bureau Q. MUZIMPELA
6	Le 30/03/08	Mita Tuhisabe (Motard)	Vers l'église CECA/20, Q. BAKOKO	Tué par le client qu'il transportait qui voulait ravir la moto	- Bureau ACCO, section MOTO - Bureau Police ville
7	Le 02/05/08	Dorika (Fillette de 11 ans)	Av. Congo, Q. BAKOKO	Abattu par un policier qui buvait de la bière locale vers 8h00. La fillette ne voulait pas le servir sans payer à l'avance	- Rapport CAJL - Bureau Cité/Bunia - Bureau Police ville  - Tribunal militaire

### **Commentaire**

Ces personnes assassinées à Bunia sont mortes à cause de leurs biens : l'argent, la moto, la boisson locale. Selon le Commissaire du District adjoint de l'Ituri, Monsieur Dieudonné Rwabona, il s'agit des bandits qui viennent chercher de l'argent qui tuent. D'autres sources indiquent qu'il s'agit plutôt des militaires bien identifiés qui opèrent la nuit pour voler.

Sur cette liste, on constate que la plupart des victimes sont tuées et leurs motos emportées. Sur le marché local, une moto neuve coûte 550\$. Ces motos appartiennent à d'autres personnes mais ce sont les motards qui sont tués tout simplement parce qu'ils en sont les conducteurs.

### III. BUNIA : EVASIONS MYSTERIEUSES

La culture d'ôter la vie à quelqu'un prend une autre allure dans la cité de Bunia. La fillette Dorika (11 ans) a été tuée par un policier régulier qui revenait de la garde à la prison de Bunia tout simplement parce qu'elle lui exigeait de payer avant de recevoir son verre de bière locale « *lutuku* ». Dorika est morte chez elle à la maison en présence d'autres clients, consommateurs de « *lutuku* ». Quatre autres personnes ont été tuées par des bandits armés qui avaient besoin des motos ; la vie vaut donc une moto de 550\$.

Ces bandits qui opéraient dans la cité de Bunia avaient été arrêtés. Entendus sur procès-verbaux, ils avaient reconnu qu'ils faisaient partie d'un Réseau de militaires qui volent la nuit pour avoir de l'argent. Ils avaient reconnu avoir assassiné les motards, le préfet Richard Muhito, l'agent de MISTER CASH Pascal Intendey et le commerçant Ndjabu.

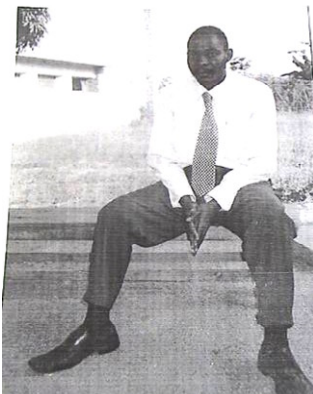
Les assassins J.P. Kabila, Eolo alias Aigle, Pichu dénommé Pichen devaient être présentés publiquement à la population de Bunia par le Gouverneur de la province orientale Autsai Asenga Médard. Curieusement, ces 3 bandits se sont évadés miraculeusement de la prison de l'Auditorat militaire de l'Ituri à Bunia dans la nuit du 15 mai 2008. Les autres détenus sont restés, seuls les criminels se sont volatilisés dans la nature avec les gardes de cette nuit-là. Le commissaire adjoint du District de l'Ituri, Dieudonné Rwabona, a déploré cette évasion mais aucune sanction n'a été prise à l'endroit des responsables. Les familles des victimes qui attendaient un procès public tel qu'annoncé au meeting du Gouverneur Autsai ont été déçues et imputent ces assassinats aux autorités locales qui ne sont pas en mesure de sanctionner les assassins.

Les familles des victimes sont restées en insécurité depuis l'évasion de ces bandits parce qu'elles réclamaient tout haut et publiquement la mort de ces criminelles.

Ces familles sont hostiles aux déclarations de peur qu'elles ne soient la cible des prochaines attaques de ces bandits dont la destination n'est pas connue Une seule famille a accepté de nous faire le récit.

### IV. RECITS DES PROCHES DE FEU RICHARD MUHITO

Parmi les 7 familles victimes des assassinats dans la cité de Bunia depuis janvier 2007 jusqu'au mois de mai 2008, une seule a accepté de se confier à nous, il s'agit de la famille de feu Richard Muhito, préfet de l'ITM- Hôpital Général de Bunia. Le récit est de son frère Jean-Louis Bamwiga, Directeur- Général de l'ISP/ Bunia.



#### **IDENTITE**

*Nom : MUHITO PANGA*

*Prénom : Richard*

*Né à BAFUABAKA en 1972*

*Territoire de BAFUASENDE*

*Fils de MBEYANE et de : (ne parlait jamais de sa mère)*

*Originaire du territoire de Djugu, collectivité Bahema- Banywagi, Province Orientale.*

**Etat-civil :** *Divorcé et ensuite remarié à WIVINE depuis 2004 et père de 11 enfants reconnus officiellement.*

**Professions :**

- Enseignant à l'ITM officiel de Bunia ;
- Préfet de l'ITM officiel de Bunia
- Pharmacien à Bunia ;
- Secrétaire administratif du syndicat des cadres et agents de santé de l'Ituri (SYNCAS)

**Etudes faites**

- Ecole secondaire à Isiro
- Grand séminaire Saint Augustin à Kisangani (philosophat)
- Grand séminaire Saint Cyprien à Bunia (théologie)
- ISTM- Kisangani
- Santé publique au Centre Universitaire, extension de Bunia

**1. Témoignage de son frère Jean-Louis Bamwiga**

J'ai connu le défunt Richard quand je revenais de Buta il y a plus de 7 ans, il n'a pas vécu ici à Bunia et ses parents n'étaient pas connus dans notre milieu. Il m'a adopté comme son grand frère lorsqu'il avait découvert que nous étions originaires de la même contrée ; il m'a considéré comme son père, mon épouse et moi étions devenus ses propres parents. Jamais il ne nous parlait de ses parents biologiques, surtout pas de sa mère mais parfois il nous disait que son père était un ancien militaire et quand on abordait ce sujet, il changeait de face et nous étions obligé de parler d'autre chose. C'est un homme qui voulait bien évoluer et ne voulait jamais dépendre de quelqu'un, il avait beaucoup d'ambitions. Il est mort étudiant, il était en 2<sup>ème</sup> licence de Santé publique. Il avait une petite pharmacie et une petite boutique, quelques parcelles dans la ville de Bunia, une voiture PAJERO. En tout cas, il avait de l'argent même si ce n'était pas beaucoup. Richard venait souvent me voir pour me parler de ses affaires, il était aussi dans le trafic des véhicules.

C'était un homme catégorique, il était compris difficilement dans un groupe d'amis à cause de son comportement et pouvait facilement se créer des problèmes. Je l'ai découvert davantage lors de l'accident d'une fille de l'ITM pour qui il dirigeait le travail de mémoire. Lors du deuil, il disait qu'il faut beaucoup prier parce qu'on peut mourir n'importe quand et depuis lors, il a commencé à le faire régulièrement. Je n'ai donc pas été surpris lorsque le 5 mars 2008 à 1 heure du matin il m'a téléphoné pour m'apprendre qu'il était attaqué et qu'il n'avait pas de chance d'être sauvé.

Selon les renseignements, le soir avant sa mort, il prenait de la bière dans sa pharmacie jusqu'à 19 heures et disait qu'il fallait boire car le lendemain n'appartient à personne. Dans la même soirée, un militaire était de passage à sa boutique où se trouvait aussi sa femme. Le militaire le cherchait mais sa femme lui répondra qu'il était encore en ville.

Les bandits qui l'ont tué l'attendaient aux environs de chez-lui . Ce n'était pas la première fois ; ils étaient à leur 3<sup>ème</sup> tentative d'entrer dans sa maison mais ce jour-là ils ont réussi à forcer la porte. Je considère qu'il était filé depuis longtemps.

Mon frère était catégorique et brutal, beaucoup de gens se lamentaient de son comportement, il avait également un problème avec les femmes. Il ne cessait pas de les courtiser, il avait d'ailleurs de sérieux pépins avec sa femme Wivine et voulait s'en débarrasser mais je m'y suis opposé catégoriquement.

Nous avons appris qu'il y a des militaires qui ont été arrêtés et qui avaient reconnu que ce sont eux les meurtriers du Préfet Richard. Curieusement, il y a quelques jours, nous avons appris avec grande amertume qu'ils se sont évadés de la prison de l'auditorat militaire de Bunia. Ce n'est pas pour moi une surprise, c'est ça la justice de notre pays.

Avant de terminer, j'allais oublier de vous dire que son épouse avait précisé que les bandits qui l'ont tué ont emporté une somme de 6 000\$ US, c'est sa femme qui indiquait à ces brigands où se trouvait l'argent...

*Après cet entretien avec le D.G Jean-Louis BAMWIGA, nous avons rencontré le responsable du Collectif des Avocats et Juristes de l'Ituri, le Responsable de l'Association des Chauffeurs du Congo : ACCO, secteur moto et le commissaire adjoint du district de l'Ituri pour comprendre ce phénomène des assassinats dans la cité de Bunia.*

## **2. Propos de Me Dieudonné Bushu, un des responsables du CAJD**

Notre collectif s'est intéressé à ces assassinats et nous avons accompagné quelques cas au niveau de la Justice. Il s'avère qu'il s'agit d'un groupe de militaires qui opère la nuit pour avoir de l'argent. C'est pourquoi la plupart de victimes sont des conducteurs des motos. Une moto, on peut la dépiécer facilement et vendre les pièces ici en ville.

S'agissant du cas du Préfet Richard Muhito et du commerçant Njabu, les bandits eux-mêmes ont reconnu dans un procès que ce sont eux qui ont commis les forfaits. Ils disent que c'est par accident que les victimes ont été tuées parce qu'ils n'avaient besoin que de l'argent.

Au fait, ces bandits ciblent des personnes qui peuvent avoir quelque chose. Dans la ville ici, on ne peut plus parler des forfaits politiques. Ce qui nous fait tiquer, c'est cette complicité des gardes de prison dans l'évasion de ces bandits qui étaient déjà identifiés. Tout cela m'amène à conclure que : « *nous ne sommes pas encore dans un Etat gouverné, l'autorité de l'Etat n'est pas encore rétablie* ».

## **3. Propos de Jean de Dieu See Adukwanzanga, Secrétaire administratif du bureau ACCO, section moto de l'Ituri**

Nous imputons ces assassinats aux autorités de la ville et du district. Il y a plusieurs cas de motards tués et dont les motos sont emportées en dehors de la ville. Ici dans la cité c'est quelques cas seulement ; la question demeure de savoir ce que font la Police, les FARDC et la MONUC qui surveillent la ville jour et nuit. Quand un motard est tué, c'est toute la ville qui est en alerte et les bandits, une fois arrêtés, s'évadent de prison. Nous risquons un jour de nous venger et ce sera le pire dans cette ville. Les autorités n'ignorent pas que la plupart des conducteurs des motos ce sont les

démobilisés des milices et de l'armée et qu'ils sont en mesure de mettre à feu tout Bunia.

Ce que nous déplorons est que nos membres ne respectent pas les consignes de sécurité : nous avons décidé d'arrêter la circulation des motos à partir de 18h30 pour recommencer le matin à 6 heures mais en vain.

Nous remercions tout de même Me Dieudonné Busha qui court beaucoup de risques lorsqu'il poursuit malheureusement en vain nos dossiers au niveau de la justice. Le dernier motard tué ici en ville de Bunia s'appelle Mita Tuyisabe, originaire de Rutshuru au Nord-Kivu ; nous ne savons pas comment retrouver sa famille. Comme vous êtes du Nord-Kivu, vous pouvez nous aider à retrouver sa famille et transmettre ce message nécrologique. J'espère enfin que notre voix sera écoutée à travers votre travail pour que les autorités se préoccupent de ce malheur que nous traversons.

### **3. Propos de Dieudonné Rwabona, Commissaire de District adjoint de l'Ituri**

Les autorités sont pointées du doigt par la population pour la disparition miraculeuse des 3 bandits qui avaient commis des forfaits dans la cité de Bunia. Elle a tout à fait raison parce que c'est l'autorité que nous sommes qui avait refusé de présenter officiellement ces bandits. Il faut voir comment nous étions débordés, il a fallu cette mesure conservatoire pour gérer la foule sinon ce serait les livrer à la mort avant l'aboutissement du procès.

Nous déplorons, comme tout le monde, ce qui est arrivé. Selon l'Auditorat militaire, il s'agit de l'imprudence de la garde. Vers 19h<sup>00</sup>, il y a quelqu'un qu'on voulait mettre au cachot et c'est alors que les 3 bandits ont forcé pour sortir et s'en aller. Les gardes aussi sont portés disparus.

Je peux vous rassurer que les pistes s'annoncent pour mettre la main sur les bandits évadés. Je peux vous remettre les photos et les noms de ces bandits pour vous témoigner que les recherches sont sérieuses, il s'agit de :

1. Sergent Lisope Kabila : c'est un bandit qui avait reconnu qu'il est voleur des motos ;
2. Sergent Ewolo Mogalemonde de la 6<sup>ème</sup> brigade intégrée ;
3. Caporal Mayala Kifo du 82<sup>ème</sup> bataillon, 8<sup>ème</sup> brigade intégrée, un déserteur ;
4. Yusufu Papy (PICHEN) : démobilisé des milices FRPI (Front de résistance populaire de l'Ituri).

### **V. CONCLUSION**

Les démobilisés des milices qui se camouflent dans la population et qui opèrent en complicité avec d'autres déserteurs des brigades intégrées est un danger permanent dans la cité de Bunia. Le manque d'encadrement des militaires et des policiers justifie les forfaits qui s'opèrent dans cette ville où, en dépit de la présence musclée des casques bleus de la MONUC, des bandits opèrent et disparaissent dans la nature. Eu égard à tout ceci, la question est de savoir quel serait le sort des populations n'eût été la présence de la MONUC à Bunia?

Mais aussi jusqu'à quand l'Ituri restera gérée par la communauté internationale alors qu'il est du devoir de l'Etat d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens sur toute l'étendue du territoire national ?

## CHAPITRE IV : BENI, NORD KIVU

### I. PRESENTATION DE LA VILLE DE BENI

Créée par le décret présidentiel n° 041/ 2003 du 28 mars 2003, la ville de Beni a une superficie de 184,24 km<sup>2</sup> et subdivisée en 4 communes et 30 quartiers répartis de la manière suivante :

1) La commune de Beu compte 7 quartiers : Benengule, Biautu , Butanuka, Lubahemba, Lyakobo, Malepe et Rwangoma.

2) La commune Bungulu est également formée de 7 quartiers : Cité Belge Kanzulinzuli, Mabolio, Mambango, Mukulya, Pasisi et Residentiel.

3) Dix quartiers constituent la commune de Mulekera : Bunzi, Butsili, Kalinda, Kasanga, Masiani, Matembo, Matonge, Ngongolio, Sayo et Tamende.

4) la commune de Ruwenzori, enfin, est constituée de 6 quartiers : Boikene, Djuma, Kasabinyole, Mabanga, Paida et Ngadi.

Cette population n'est pas épargnée des assassinats et autres tracasseries tel que dénoncé dans les différents mémorandums et communiqués de presse de la société civile de Beni.

### II. MONITORING DES ASSASSINATS DANS LA VILLE DE BENI DE JANVIER 2007 A JUIN 2008

N°	Date	Noms et post nom de la victime	Lieu du drame	Circonstance de l'assassinat	Source
1	11/01/2007	Mbula Musubao Pépé	Q. MATONGE, commune MULEKERA	Assassiné par des inconnus chez lui à la maison pendant la nuit	- Mémo société civile - Rapport Police commune MULEKERA - Situation journalière Commune MULEKERA
2	16/01/2007	Justin Kasuku (Etudiant en G1 au C.U de Ruwenzori	Q. TAMENDE, Commune MULEKERA	Succombé aux coups et blessures lui administrés par des hommes en arme	- Mémo société civile - Situation journalière Commune MULEKERA
3	15/02/2007	Claude Divignaud (Sujet Belge, ingénieur	Q. BOIKENE, Commune RUWENZORI	Tué par poignard par des bandits	- Mémo société civile - Situation

		architecte)		dans sa maison pendant la nuit	journalière Commune MULEKERA - Rapport commissariat de la police commune RUWENZORI
4	15/02/2007	Kavitsi (Sentinelle de M. Divignaud)	Q. Boikene, Commune RUWENZORI	Ligoté et jeté dans la piscine par des bandits venus tuer Mr DIVIGNAUD (témoin gênant)	- Mémo société civile - Situation journalière Commune MULEKERA - Rapport commissariat de la police commune RUWENZORI
5	15/02/2007	Kavira Malyabwana	Q. Kanzulinzuli, Commune BUNGULU	Tuée chez elle pendant la nuit par des hommes armés non identifiés	- Mémo société civile - Situation journalière Commune BUNGULU
6	26/02/2007	Kambale Mathe Langalanga (Boucher) 27 ans	Q. TAMENDE, Commune Mulekera	Tombé dans une embuscade des bandits qui volaient dans une maison (témoin gênant)	- Mémo société civile - Situation journalière Commune MULEKERA
7	18/05/2007	Kibwana Raymond (Chef de l'ANR Ville de Beni)	Q. Kasabinyole, Commune RUWENZORI	Assassiné chez lui à la maison vers 20h <sup>00</sup> par des inconnus armés	- Mémo société civile - Situation journalière Commune RUWENZORI - Rapport commissariat de la police commune RUWENZORI
8	26/07/2007	PALUKU Achille (taximan moto)	Q. KASANGA, Commune MULEKERA	A été tué par accident causé par les policiers	- Mémo société civile - Situation



				de roulage en plein bouclage	journalière Commune MULEKERA
9	23/08/2007	Kisembo Vasikania Muvingi (Exploitant de bois et Directeur-adjoint ANR Mambasa	Nganda le Troc, Q. KASABINYOLE, Commune RUWENZORI	Assassiné par des bandits armés qui l'appelaient au téléphone pendant la nuit	- Situation journalière commune RUWENZORI
10	06/01/2008	Doti Mbali Munganga (70 ans)	Q. KASANGATUHA, Commune MULEKERA	Fusillé par des inconnus	- Situation journalière Commune MULEKERA - Rapport commissariat MULEKERA
11	28/02/2008	Raphaël Saïdi Muhinga	Q. Cité belge, Commune de BUNGULU	Retrouvé mort avec des traces des menottes	- Mémo société civile - Situation journalière Communes MULEKERA et BUNGULU
12	07/05/2008	Katembo Muyinga	Cellule NDINDI, Av. Kisnshasa, Q. KASANGA TUHA, Com. MULEKERA	Fusillé par balle dans sa maison par des inconnus	- Situation journalière, Q. KASANGA TUHA
13	07/05/2008	Kambale Mastaki Samuel	Cellule NDINDI, Av. Kisnshasa, Q. KASANGA TUHA, Com. MULEKERA	Fusillé par balle dans la maison de KATEMBO	- Situation journalière Q. KASANGA TUHA
14	21/05/2008	Kahindo Mathe Delmas	Q. Rwangoma, Commune BEU	Retrouvé abattu par arme blanche	- Mémo société civile - Rapport commissariat police commune BEU
15	29/05/2008	Apollonie (fillette de 7 ans)	Q. Boyikene, Commune Ruwenzori	Violée et tuée par poignard	Rapport commissariat police

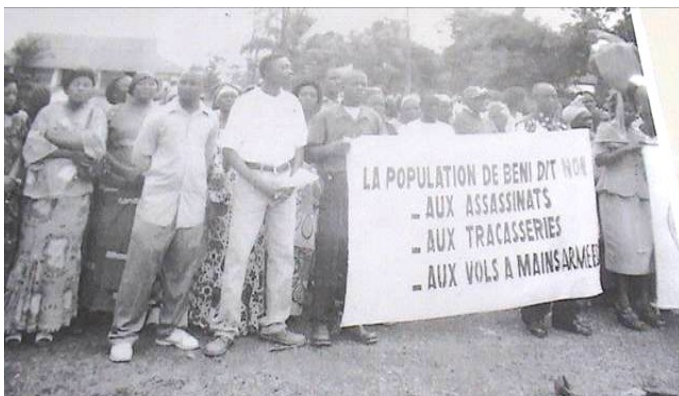
					commune de Ruwenzori
16	12/06/2008	Marie Jules	Q. Paida, Commune Ruwenzori	Retrouvé mort et jeté dans la concession des prêtres à 8 km de chez-lui	Rapport commissariat police commune de Ruwenzori

### *Commentaire*

Les assassinats qui ont été perpétrés dans la ville de Beni sont beaucoup plus ciblés ; d'après les familles de quelques victimes, certains de ces assassinats sont politiques : soit la victime a été un témoin gênant soit elle voulait se mettre sur une piste où quelques éléments d'enquêtes donneraient lumière dans un dossier quelconque. C'est le cas du responsable de l'ANR-Beni.

Pour d'autres cas, c'est tout simplement des règlements des comptes, des conflits fonciers de famille, de ristourne (LIKELEMBA) ou tout simplement la jalousie dans un quartier. D'autres structures renseignent que la ville de Beni, ancien quartier général du RCD/ K- ML ne pouvait pas laisser respirer quiconque qui entreprendrait des relations louches avec d'autres mouvements politico-militaires. Sur cette liste, l'on dénombre des assassinats des agents de sécurité au cours de l'année 2007 alors que la population venait à peine de se choisir librement ses représentants au sein de l'Assemblée provinciale du Nord-Kivu.

Qu'est-ce qui peut être alors à la base de la mort des agents de l'ANR qui sont généralement censés être au courant de toute information politique ou sécuritaire ? Selon les organisations de défense de droits de l'homme et quelques analystes rencontrés à Beni, ces assassinats visaient à faire peur à la population et surtout à ceux-là qui voulaient chercher à sortir et à amorcer les enquêtes sur la mort de Claude Divignaud, sujet Belge.



### **III. BENI : L'ETRANGE AFFAIRE DIVIGNAUD**

Etrange, la manière dont Monsieur Kivatsi, sentinelle de Monsieur Divignaud a été tué. Ligoté et jeté dans la piscine tout simplement parce que c'était un témoin gênant. S'agissant de la mort de M. Divignaud, certaines sources affirment que ce sujet belge était soupçonné de collaboration avec Kakolele, membre du CNDP de Laurent

Nkunda. Et le responsable de l'ANR/ Beni, Kibwana Raymond, qui voulait amorcer des enquêtes sur la mort de M. Divignaud, a été assassiné par la suite.

Parmi les présumés assassins de M. Divignaud, une personne avait été appréhendée et détenue dans la prison centrale de Beni. Il s'agit de Monsieur Kasongo wa Kasongo dont le dossier était inscrit au R.M.P 230/ BB/ 07. Condamné à mort, il s'est évadé dans la nuit du 06 au 07 juin 2008. La coordination de la société civile de Beni a réagi à ce sujet mais sans succès. Cette évasion laisse croire que les commanditaires de la mort de M. Divignaud ont un pouvoir sur les responsables de la prison qui ne sont même pas inquiétés et aucune enquête sur cette évasion n'est diligentée d'une manière sérieuse.

Une autre question pertinente est celle de savoir pourquoi les cadres de l'ANR sont tués banalement dans la ville de Beni. Après la mort de Kibwana Raymond, le 18/05/2007, c'est Monsieur Kisembo Vasikania Mvingi, directeur adjoint de l'ANR Mambasa qui a été sauvagement abattu le 06 janvier 2008. Selon certaines sources locales, ces agents de l'ANR détenaient des dossiers brûlants relatifs à la sécurité intérieure et à la fraude douanière.

#### **IV. RECIT DE LA FAMILLE KIBWANA**



##### ***Identité***

*Nom* : KAKULE  
*Post nom* : KIBWANA  
*Prénom* : Raymond  
*Fils de* : KITSA KIBWANA  
*Et de* : KASWERA KAVUGHO

##### ***Rozalie***

*Etat-civil* : Marié et père de 3 enfants  
*Chefferie de Vitungu, Groupement Buliki, Collectivité Ruwenzori, Territoire de Beni*  
*Adresse* : Av. Munyabelu, Q. Kasabinyole, Commune de Ruwenzori

##### ***Etudes faites et expérience professionnelle***

- 1976 - 1982: Ecole Primaire Beni-Paida où il obtint son Certificat d'Etudes Primaires.
- De 1984 - 1990 : Institut Bungulu/ Beni : Il obtint son diplôme d'Etat, Option : Latin - philosophie.
- De 2000 - 2003 : Institut Supérieur de Développement Rural ISDR/ Beni : Il obtint son diplôme de Graduat, Option : Planification.
- En 1986 : Il est nommé chef d'antenne C.N.R.I à Beni (Centre National de Recherche et d'Investigation).

- En 1998 : Chef d'antenne adjoint de l'Agence Congolaise de Renseignement, groupement territorial de Beni.
- En 2004 : Il est emprisonné à Makala à Kinshasa avec Kakolele et Kambasu Ngeve pour avoir été soupçonnés membres fondateurs du FLEC ( Front de Libération de l'Est du Congo), un mouvement allié au CNDP de Laurent Nkunda ;
- En avril 2005 : Il est libéré de la prison ; en octobre il rentre à Beni.
- De 2006 – 2007 : Chef de poste de l'ANR ville de Beni jusqu'au jour de son assassinat.

**Propos de Christophe Kambale, Chargé de relations publiques, Société Civile Beni et membre de la famille élargie de la victime.**

Le défunt était le 2<sup>ème</sup> fils de sa famille, il était un peu bouillant dans sa jeunesse. Il était d'un naturel curieux et cherchait à savoir tout ce qui se passe dans la ville. C'est donc tout naturellement qu'il intègre les Services de Renseignement, surtout qu'il était originaire de Mutwanga. Déjà vers les années 86-87 il y avait des turbulences entre les ex-FAZ et les rebelles NALU de l'Ouganda ; quelques jeunes patriotes donnaient de renseignements aux militaires congolais.

Il était un facilitateur social et surtout initiateur de projets de développement. Ce vendredi- là, jour de sa mort, il avait quitté chez lui pour son bureau à côté de l'hôtel de ville, non loin de l'hôpital général de référence de Beni. Ce jour -là, il n'avait pas beaucoup bougé et le soir, il a partagé un verre avec ses amis. Vers 19h30, l'un de ses amis lui avait dit d'aller tout droit chez lui et ne plus faire un crochet quelque part. Il avait pris sa voiture pour rentrer chez lui. Arrivé devant la porte de la clôture, il a klaxonné. Quelques temps après, les bandits armés sont arrivés et ont tiré sur lui à bout portant. Et c'en était fini pour lui.

Jusqu'à présent, personne ne parle de cet assassinat, aucune autorité ne s'y intéresse, ce qui laisse croire qu'il s'agissait d'un crime politique. Nous ne savons pas si le mobile de cet assassinat sera connu un jour, nous n'y croyons pas. L'Etat n'avait rien donné à la famille, même pas le décompte final, alors qu'une recommandation avait été faite aux autorités de l'ANR pour qu'ils intègrent un membre de sa famille au sein de l'ANR comme pour l'aider. Malheureusement, jusqu'à présent, il n'y a aucune suite.

Certaines personnes nous disent qu'il a été tué parce qu'il voulait amorcer les enquêtes sur la mort de Claude Divignaud; d'autres encore disent qu'il était en contact avec le CNDP de Laurent Nkunda. Bref, nous ne savons encore rien sur sa mort. Dieu seul nous donnera lumière sur cette mort. Nous demandons aux autorités qui ont la charge de sécuriser les personnes et leurs biens de bien jouer leur rôle car les assassinats continuent.

## **V. CONCLUSION**

La coordination de la Société civile de Beni a pris le courage et le risque de rédiger des mémorandums et des communiqués de presse et a organisé des marches de contestation contre les assassinats exagérés dans cette ville. Dans chaque mémorandum, elle constate que les enquêtes demeurent sans suite.

Malgré les différents appels lancés aux autorités tant civiles, militaires, policières que judiciaires, les auteurs des assassinats n'ont jamais été inquiétés et les traces qui existaient ont été brouillées. Ce silence des autorités de la place face à ces assassinats fait penser à une irresponsabilité notoire des nouveaux dirigeants issus des élections dites libres et démocratiques surtout lorsqu'on se rend compte que le taux de criminalité a augmenté après les élections de 2006.

Malgré la réunification administrative du territoire national, les séquelles de la rébellion sont encore visibles dans le territoire de Beni. Le pouvoir est entre les mains exclusives du RCD/ KML, famille politique de l'actuel gouverneur de province du Nord-Kivu. Il n'est pas exclu que les règlements des comptes politiques dont certaines personnes sont victimes dans cette entité soient commandités par certains leaders qui voudraient pérenniser leur pouvoir dans cette partie de la RD Congo.

Ceci nous amène à soutenir la pensée de Kambale Christophe, chargé des relations publiques, à la coordination de la société civile de Beni qui a dit qu'après les élections, c'est pire qu'avant les élections sur le plan sécuritaire dans le territoire de Beni.

## CHAPITRE V : BUTEMBO, NORD KIVU

### I. HISTORIQUE DE LA VILLE DE BUTEMBO

Le rapport de l'Administration du territoire, ville de Butembo, exercice 2005 renseigne que le nom « Butembo » était déjà mentionné dans l'arrêté n°47 du 17 Août 1937, traitant des circonscriptions urbaines de la province de Constermansville, futur Kivu. Dans cet arrêté, on y trouvait aussi d'autres noms d'agglomérations notamment Beni, Vuhovi et Lubero. En 1952, cette entité a eu le statut de cité indigène et deviendra Centre extra-coutumier en 1956 avant de devenir commune de Butembo en 1960. De 1964 à 1965, Butembo redevient centre extra-coutumier à cause des événements de la rébellion.

Pendant le régime de Mobutu, Butembo a repris le statut de cité jusqu'au 22/ 12/ 2001, date de la signature du décret n°2001/ 038 du chef du RCD/ KML, Mbusa Nyamwisi, portant création provisoire et délimitation de la ville de Butembo et ses communes. C'est le 28 mars 2003 que le décret présidentiel n°042/ 2003 va reconnaître définitivement Butembo comme une ville avec une superficie de 190,34km<sup>2</sup>.

La ville de Butembo est subdivisée en 4 communes et 28 quartiers répartis de la manière suivante :

1) La Commune de Bulengera comprend 9 quartiers : Mutiri, Kimbulu, Mukuna, Kalemire, Kamesi, Mbozo, Kyaghala, Evêché, Ruenda, Wayiene.

2) La commune Vulamba en compte 4 : Kabali, Congo Ya Sika, Matende et Mukalangirwa

3) La commune Kimemi est formée des 8 quartiers suivants : Centre commercial, Byondi, Lumumba, Ngere, Malende, Vutetse, Bwinyole et Vusumba

4) La quatrième commune, Mususa, comprend les 7 quartiers suivants: Vungi, Matanda, Kitulu, Bwinongo, Katwa, Ngingi et Vihole.

Selon le dernier recensement de la Mairie au 31/ 12/ 2007, la population de la ville de Butembo est estimée à 650 000 habitants.

**II. MONITORING DES ASSASSINATS DANS LA VILLE DE BUTEMBO  
DE JANVIER 2007 A AVRIL 2008**

N°	Date	Noms et post nom de la victime	Lieu du drame	Circonstance de l'assassinat	Sources
1	03/03/2007	Muhindo Kyato		Tué à bout portant par le militaire AMISI	Rapport annuel 2007 Mairie
2	15/05/2007	Kadimanche Kakule Kahereni	Av. MASISI, Commune KIMEMI	Son corps a été découvert sans vie avec de signes de tortures lui administrés par un élément de la PNC en complicité avec le chef de quartier adjoint KITULA	Rapport annuel 2007 Mairie
3	22/05/2007	Matembela Kisune (67 ans)	Q. KYAGHALA, Commune BULENGERA	Corps découvert sans vie dans la concession de KAVUSA SIMBA	Rapport annuel 2007 Mairie
4	17/06/2007	Un homme	Cellule VUKULA n°109, Commune KIMEMI	Mort après avoir été torturé à 1h du matin par 4 militaires qui exigeaient de l'argent	Rapport GADHOP
5	05/07/2007	Dr Kambale Kisoni Alias KIDUBAI (Commerçant)	Cellule OASIS, Commune BULEMBA	Assassiné dans son bureau par des bandits armés	- Rapport annuel 2007 Mairie - RAPPORT GADHOP
6	10/07/2007	Kasereka Sovoya	Q. PROCURE, commune	Retrouvé perdu sur	Rapport GADHOP

		(taximan)	BULENGERA	arbre et sa moto a été emporté	
7	04/08/2007	Un boucher	Q. MALERA, Commune BULENGERA	Abattu par des inconnus	Rapport annuel 2007 Mairie
8	14/08/2007	Kambale Mweya	Colline « mont carmel », commune BULENGERA	Tué par la population qui ne voulait plus de sa religion	Situation journalière Commune BULENGERA
9	15/08/2007	Un mécanicien de la procure	Q. VUTSUNDO, Commune KIMEMI	Retrouvé mort	Rapport annuel 2007 Mairie
10	15/08/2007	Muhindo Mbogho	Cellule Kahumba, Q. Matanda, Com. MUSUSA	Tué par balle par des hommes en uniformes non identifiés	Rapport annuel 2007 Mairie
11	17/08/2007	Mumbere Munyambulya (un boutiquier)	Q. VUTETSE, Com. KIMEMI	Tué à bout portant par des hommes armés non identifiés	Rapport annuel 2007 Mairie
12	25/08/2007	Olivier Kasereka Katalaka	Cellule MAKASI, Q. centre-ville, commune KIMEMI	Tué par des militaires patrouilleurs à bout portant	Situation journalière commune KIMEMI
13	08/09/2007	Kakule Katirisa	Cellule Furu, Q. Congo Ya Sika, Commune Vulamba	Corps découvert dans une rigole avec des signes de torture	Situation journalière commune VULAMBA
14	12/09/2007	Samy Muhindo	Q. NJIAPANDA, Com. MUSUSA	Tué par balle à bord d'un camion « FUSO » en provenance d'OÏCHA	Rapport annuel 2007 Mairie
15	12/09/2007	Serra Kavugho	Q. NJIAPANDA, Com. MUSUSA	Tué par balle à bord d'un camion « FUSO » en	Rapport annuel 2007 Mairie



				provenance d'OÏCHA	
16	04/10/2007	Kahindo (Policier)	Station SERKAS, Q. OASIS, Commune VULAMBA	Tué vers 21h30 par des bandits armés en tenue militaire	- Rapport annuel Mairie - Commune VULAMBA - Rapport GADHOP
17	22/10/2007	Kavira Luutu Mariette	Q. KYAGHALA, Commune BULENGERA	Tué par des bandits armés non identifiés	- Rapport annuel Mairie  - Rapport GADHOP
18	24/10/2007	Muhindo Kipotse Viteghe (Commerçant)	Cellule WAYIMIRTA, Q. MATANDA, Commune MUSUSA	Tué à bout portant à sa porte par 2 personnes armées qui l'attendaient sur moto	- Rapport annuel Mairie  - Rapport GADHOP - Commune MUSUSA
19	26/10/2007	Judison Kasereka (23 ans) taximan	MOVONO/Route BUNYUKA, cellule WAYENA, commune BULENGERA	Retrouvé mort avec des traces de coups de poignards. Moto emportée par des bandits	- Rapport annuel Mairie  - rapport GADHOP - ATAMOB
20	29/10/2007	Kasereka Katembo (motard)	Q. KAMISI- MBINZO, Commune BULENGERA	Trouvé mort	- Rapport annuel Mairie  - Rapport GADHOP - ATAMOB
21	29/10/2007	Mapendo Kalaka (taximan)	Rue Matadi, commune BULAMBA	Tué à bout portant par un policier lorsque les taximen manifestaient	- Rapport annuel Mairie  - Rapport GADHOP - ATAMOB

22	03/11/2007	1 <sup>er</sup> sergent major	Cellule Kamusongo, Q. Kitulu, Commune MUSUSA	Lynché par la population	Rapport annuel 2007 Mairie
23	22/11/2007	Un corps sans vie (un homme)	Cellule Ngolwe, Q. Vighole, Commune MUSUSA	Corps retrouvé avec des signes de poignards	Rapport annuel 2007 Mairie
24	26/11/2007	Kavira Tsongo	Q. VUNGI, Commune MUSUSA	Elle s'était pendue dans sa parcelle suite à des problèmes familiaux	Rapport annuel 2007 Mairie
25	06/10/2007	Chantal (Originaire de BUNIA non autrement identifiée)	Cellule Kimemi, Q. Mutiri	Tuée par balle par des bandits armés non identifiés	- Rapport annuel Mairie - Rapport GADHOP
26	28/02/2008	Kavugho Zawadi	Cellule Kalimbute, Q. Matanda, Commune MUSUSA	Assassinée par le policier LUNONGA TSHOTA	Rapport GADHOP
27	13/03/2008	Muhindo Augustin (mécanicien)	Barrière KANGOTE	Tué par balles par le policier MUSANGA KITA	Rapport GADHOP
28	20/04/2008	Kambale Kasyenene Mbaye	Q. MUTIRI, Commune BULENGERA	Fusillé par un militaire du T2, 8 Rgn militaire bureau de liaison de Butembo	Rapport GADHOP

## ***Commentaire***

Après avoir parcouru ce monitoring d'assassinats dans la ville de Butembo, il y a lieu de se poser plusieurs questions sur l'insécurité dans cette ville. Pourquoi autant de victimes retrouvées dans les rigoles ? Pourquoi tuer même le policier commis à la garde d'une station de carburant ? Des passagers à bord d'un camion en stationnement sont aussi tués ; est-ce une façon de saboter l'autorité établie ou tout simplement une incompetence des autorités militaires et politico-administratives qui n'arrivent pas à assumer leur responsabilité ? Qu'est-ce qui est à la base d'un taux de criminalité si élevé dans cette ville au point que les gens sont tués même en pleine journée, comme ce fut le cas lors du meurtre du commerçant Kambale Kisoni ?

Cette insécurité généralisée dans la ville de Butembo a mis à nu l'absence de l'autorité jusqu'au point où les populations se sont organisées pour faire partir le maire ainsi que le commandant local de la Police. Des corps sans vie, retrouvés avec des blessures à l'arme blanche (poignard) dénotent d'une culture de violence qui s'enracine. La culture d'impunité ambiante exacerbe des populations de plus en plus tentées par l'auto-prise en charge : un premier sergent major a été lynché par la population car selon elle, une fois ce monsieur entre les mains de la Justice, il se serait retrouvé en liberté.

### **III. BUTEMBO : LE DUR COMBAT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE**

Les éléments de la 2<sup>ème</sup> brigade intégrée se sont livrés à des exactions et à de tueries au vu et au su de toutes les autorités avec la fameuse opération « Kisanola<sup>5</sup> ». Il s'agissait d'une opération préméditée pour nuire aux paisibles citoyens, parfois jusqu'au sacrifice suprême. Pourtant cette brigade était censée remettre de l'ordre en remplacement des unités non brassées de la 83<sup>ème</sup> brigade de l'APC<sup>6</sup>. Ces mêmes militaires ont été utilisés pour déstabiliser le pouvoir du Maire Wabunga Singa Zébedée, issu de la société civile de Butembo. Les politiciens du coin ne voulaient pas que l'église catholique prenne le dessus sur les partis politiques qui ont milité pendant la rébellion.

Comme l'indique le rapport de l'audience de la délégation provinciale avec la société civile de Butembo le 17 octobre 2007, il s'avère que les mesures prises ont été de suspendre le commissaire provincial de la Police nationale congolaise, le lieutenant-colonel Sivunavirwa et le Maire qui seraient à la base des tueries dans la ville. La mairie a été par la suite confiée à Madame Alphonsine, du PPRD. La situation créée par ce jeu de chaises musicales était tellement délétère qu'il a fallu l'intervention musclée de la société civile de Butembo pour faire pression sur les autorités provinciales. Le rapport de la rencontre est synthétisé dans le document suivant qui nous a été remis par le Groupe d'Association pour la Défense des Droits de l'Homme et de la Paix (GADHOP) :

---

<sup>5</sup> Kisanola, signifie littéralement peigne, mais il a été utilisé pendant la campagne électorale pour signifier « raser, éliminer de l'adversaire » par la mouvance présidentielle.

<sup>6</sup> Armée des Patriotes Congolais, branche armée du RCD/KML

La situation qui a prévalu à Butembo est une autre forme de guerre qui ne dit pas son nom. Pour ce qui apparaît comme une lutte pour le pouvoir local, toute la ville a été déstabilisée, des têtes sont tombées et aucun dossier n'a abouti à la justice.

La mort du commerçant Kambale Kisoni illustre le comportement des politiciens du coin qui sacrifient des personnes pour asseoir leurs pouvoirs. Selon les personnes interrogées sur place et qui ont requis l'anonymat, le Dr Kisoni faisait partie d'une mafia impliquée dans le trafic d'armes avec certains leaders du coin, son élimination physique serait donc liée aux activités de cette bande. Personne n'ose élever la voix de peur de subir la loi de ce cartel. Les premières enquêtes ont permis d'identifier 7 présumés assassins dont 5 étrangers (Ougandais et Kenyans) et 2 civils congolais détenus dans la prison centrale de Butembo mais l'opinion croit que les vrais commanditaires coulent des jours tranquilles... en attendant que les détenus s'évadent de la prison.

#### IV. RECIT DE LA FAMILLE KISONI



##### *Identité*

*Nom* : KAMBALE

*Post NOM* : KISONI

*Surnom* : KIDUBAI

Quarante-six ans révolus, Docteur Kisoni a été tué à bout portant dans son bureau. Il était médecin vétérinaire, formé à l'université de Lubumbashi. Patron du CONGOCOM, BUTEMBO- AIRLINES et

METAL CONGO, docteur Kisoni était passionné de commerce ; il était en voie de devenir le porte- étendard des jeunes opérateurs économiques de l'Est de la RDC. Son assassinat est resté mystérieux au point que nous n'avons pas réussi à avoir sa biographie auprès de son grand frère Benjamin Kisoni. Toutes nos démarches auprès de ce dernier n'ont pas abouti car la peur paralyse encore pas mal de gens suite à cet assassinat.

#### V. CONCLUSION

Parler des morts à Butembo, c'est courir beaucoup de risques parce que toutes les personnes contactées ont peur de s'exprimer en dépit de l'importance d'immortaliser leurs frères. Les gens sont muselés, ils craignent de subir le sort des victimes. Malgré nos contacts, aucun membre de la famille du Dr Kisoni n'a accepté de nous donner sa biographie et sa photo ; c'est un confrère qui nous a remis son portrait après plusieurs tractations. Cette attitude prouve à suffisance la peur manifestée par les familles des victimes. Il y a lieu de se demander si quelqu'un peut aller en justice à Butembo pour le suivi des enquêtes des personnes tuées. Qui entretient cette peur au sein de la population quand on sait que ce silence profite aux assassins qui courent les rues sans aucune inquiétude ?

## CONCLUSION GENERALE

Notre recherche s'est limitée dans les villes mais selon différentes sources, la situation est également précaire dans les villages où plusieurs personnes sont tuées sans aucune intervention des autorités. Le cas le plus récent est celui d'Itombwe dans les hauts plateaux du Sud-Kivu.

Le Centre Chrétien d'Associations aux Droits de l'Homme indique dans son rapport du 5 juillet 2008 que 4 personnes ont été massacrées le 23 juillet 2008 lorsqu'elles revenaient d'un mariage. Il s'agit de Madame Ngena Hélène (36 ans), Léa Malanda (60 ans) toutes deux violées et tuées par des militaires ainsi que leurs enfants Yakobo (7 ans) et Freddy (9 mois). Ces forfaits ont été commis sur la route de Mikenge, fief des groupes armés réfractaires au brassage.

Quel serait le total de toutes les personnes tuées innocemment dans les provinces du Nord, Sud-Kivu et Orientale si nos recherches s'étendaient jusque dans le fin fond des villages ?

Les villes concernées par cette recherche constituent le miroir des assassinats perpétrés dans toutes les entités, elles démontrent le degré de l'impunité qui constitue le scandale de la banalisation de la mort en RD Congo. L'Etat, en tant que dépositaire du monopole de la violence et de l'application de la loi, a montré ses limites. Plus d'une fois, ses forces ont été citées comme auteurs des assassinats et ses magistrats –dont les conditions de travail sont pénibles- rendent la justice au pro rata des pots-de-vin. Quant aux gardiens des prisons, ils monnayent les évasions. Les proches des victimes, eux, n'ont que leurs yeux pour pleurer et attendent la Justice du ciel. Jusqu'à quand ?

*L'absence de l'autorité dans un Etat qui se proclame démocratique est une déception pour des populations qui avaient placé un grand capital de confiance dans les élections, censées ramener la sécurité et la paix, après plusieurs années de rébellion.*

## LE CRIME BANALISE, UN DENI DE MEMOIRE ?

*Par les participants à la journée portes ouvertes du 24 janvier 2009*

Le 21 janvier 2009 Pole Institute a réuni à Goma en RDC 60 participants venus de l'Est et de l'Ouest de la RDC et de 6 autres pays dont le Burundi, le Rwanda et le Cameroun pour présenter son étude sur les assassinats dans les villes de l'est de la RDC et réfléchir ensemble sur la banalisation de la violence afin d'aider à briser les murs du silence. Au niveau de la RDC étaient représentés l'Assemblée provinciale, l'administration territoriale, l'ANR, la police, des mairies, les médias, les juristes, les organisations de défense des droits de la personne. Des familles et proches de victimes de Goma, Beni, Bukavu et Bunia ont apporté leurs témoignages. L'association « Voix des sans Voix » a présenté une vue d'ensemble sur la situation en RDC. Pole Institute a mis en commun un résumé de son étude sur les assassinats dans 5 villes de l'est de la RDC, à savoir Goma, Bukavu, Bunia, Beni et Butembo.

Des expériences du Burundi et du Rwanda ont été présentées et discutées. Un échantillon de cas répertoriés entre janvier 2007 et mai 2008 montre une forte

croissance de meurtres et d'assassinats au moment de la mise en place des institutions élues. Sans être exhaustif, l'échantillon montre que cette tendance perdure depuis.

Le problème de la banalisation de la violence n'est pas confiné à l'est du pays, mais se retrouve dans toutes les régions : L'assassinat est devenu tellement courant qu'il semble être vu comme une mort naturelle.

Les quelques procès qui ont lieu se muent en parodies de justice, la peur et l'intimidation gagnent du terrain. L'intolérance ethnique et politique règne. La liste des faits répertoriés et les témoignages des familles et des avocats des victimes nous ont profondément choqués au vu de l'ampleur du phénomène.

La « justice populaire » débouchant sur des lynchages de criminels réels ou imaginaires par des populations excédées par l'impunité et la corruption du système policier et judiciaire n'est pas une solution. Bien au contraire elle aggrave la situation. Dans une situation où nous sommes censés avancer vers la démocratie, la banalisation des assassinats et de la violence, la culture du silence renforcée par la peur et les intimidations sont en train de détruire le tissu social de nos villes, de nos campagnes, de nos provinces, de notre pays.

Qu'il s'agisse de crimes crapuleux, d'assassinats politiques ou de lynchages par une soi-disante « justice populaire » : tous ces crimes touchent toutes les communautés et couches de la population. Ils sont insupportables et nous nous érigons de toutes nos forces contre le mur de l'oubli et du silence qui les entoure.

Quelles en sont les causes ? Il y a beaucoup de facteurs qui y contribuent : problèmes fonciers, manipulation de personnes paupérisées, circulation d'armes, exaspération de populations pauvres et désespérées, conflits armés. Mais nous constatons que la cause profonde en est l'impunité continue basée sur un système étatique et judiciaire pour le moins déficient, voire absent.

Ceux qui sont responsables de la sécurité des citoyens sont coupables de « non-assistance à populations en danger », et certains parmi eux sont impliqués dans ces crimes.

Les familles et proches des victimes ont besoin que la vérité soit connue et que non seulement les exécutants, mais aussi les commanditaires des crimes soient appréhendés, que justice soit faite pour que le travail de destruction de notre société devienne impossible et qu'ensemble nous puissions construire des lendemains meilleurs pour nos enfants.

Pour avancer dans cela nous devons oser mettre les autorités devant leurs responsabilités, mais aussi lutter contre les intimidations, casser la peur et briser le mur du silence. Nous devons nous épauler mutuellement et nous renforcer par les expériences de nos collègues des autres régions et pays.

Nos études, nos publications et les rencontres de ce type sont des pas modestes, mais essentiels dans cette direction.

*Goma, le 21 janvier 2009.*

Liste de participants à la journée du 21/01/ 2009

N°	Nom	Référence	Contact	
			Tél	e-mail
01	Jean-Baptistes Bengehya	Human Rights Watch	0997767232	<a href="mailto:jbengehya@yahoo.fr">jbengehya@yahoo.fr</a>
02	Patient Semuswa	OGEFREM	0997870088	<a href="mailto:ogefremdre@yahoo.fr">ogefremdre@yahoo.fr</a>
03	Prosper Hamuli	Pole Institute	0998674126	<a href="mailto:hprosper@gmail.com">hprosper@gmail.com</a>
04	Lt Katsuva Faustin	Auditorat militaire	0997734496	<a href="mailto:fausdada@yahoo.fr">fausdada@yahoo.fr</a>
05	Mbabare Christophe	CPG / Programme Amani	0994361860	<a href="mailto:mbabachris@yahoo.fr">mbabachris@yahoo.fr</a>
06	Gilbert SUMAILI	MAJIRANE	0997728296	<a href="mailto:g_sumaili@yahoo.fr">g_sumaili@yahoo.fr</a>
07	Mutsudu Folestine	LSC/CFLPO	0993074113	<a href="mailto:mutsudufolestine@yahoo.fr">mutsudufolestine@yahoo.fr</a>
08	Marandura Euzechiel	PNC VILLE MAIRIE	0998676514	
09	Katindi Misanda	Gouvernorat Provincial / Ministère	0998824050	
10	Télesphore Namukama	Héritiers de la justice	0997704455	<a href="mailto:tenamuk@yahoo.fr">tenamuk@yahoo.fr</a>
11	Christophe Kambale	Société civile Beni	0994181656	<a href="mailto:société civile@yahoo.fr">société civile@yahoo.fr</a>
12	André Maheshe Ntole	Père de feu Serge MAHESHE	0998757404 0815169668	<a href="mailto:maheshentole@yahoo.fr">maheshentole@yahoo.fr</a>
13	Me DIEUDONE BUNIA	CAJL/BUNIA	0998689283	<a href="mailto:dieudonnebusha@yahoo.fr">dieudonnebusha@yahoo.fr</a>
14	Clark MUSOLE	World Vision / RDC	0992094442	<a href="mailto:clarkmape@yahoo.com">clarkmape@yahoo.com</a>
15	Trésor KOSITI	Jeune frère de BWANA CHUY	0808582611 0997701619	<a href="mailto:trikositi@yahoo.fr">trikositi@yahoo.fr</a>
16	Rubens Mikindo	UDPS / Goma	0813133907	<a href="mailto:rbnsmikindo@yahoo.fr">rbnsmikindo@yahoo.fr</a>
17	Ferdinand Lufungula	Collectif ALPHA UJUVI	0853805390	<a href="mailto:Alphaujuvi1@yahoo.fr">Alphaujuvi1@yahoo.fr</a>
18	Honoré Banyene	ASPD / GOMA	0810710570	<a href="mailto:aspdrdc@yahoo.fr">aspdrdc@yahoo.fr</a>
19	Isabelle Prigogine	Famille Albert PRIGOGINE	+245714113871	<a href="mailto:iprigogine@gmail.com">iprigogine@gmail.com</a>
20	Albert Prigogine	Famille Albert PRIGOGINE	0998735464	<a href="mailto:abikprigogine@gmail.com">abikprigogine@gmail.com</a>
21	Jados Tekla	Epouse du feu Albert Prigogine	0994015816	
22	Nyaramba Muta	Belle sœur du Feu Albert Prigogine		
23	Gahigi Gérard	Université libre de Kigali	(00250)0848943 4	<a href="mailto:ggahigi@yahoo.fr">ggahigi@yahoo.fr</a>
24	Nduwamahoro Nadine	Association Echange et savoir	79452438	<a href="mailto:namahoro2006@yahoo.fr">namahoro2006@yahoo.fr</a>
25	Kä Mana	Université Pédagogique du Cameroun	(237)77128537	<a href="mailto:kanguzaire@yahoo.fr">kanguzaire@yahoo.fr</a>
26	Lubingo Kyambikwa	ANR/Nord-Kivu	0997676474	<a href="mailto:emalubungo@yahoo.fr">emalubungo@yahoo.fr</a>
27	B. Miganda Hangi	Q. KARISIMBI	0994188747	<a href="mailto:buhychangi@yahoo.fr">buhychangi@yahoo.fr</a>
28	Cathy Furaha	FSDP/BBO	0997760899	<a href="mailto:femmesjuristesbutembo@yahoo.fr">femmesjuristesbutembo@yahoo.fr</a>

29	Aloys Tegera	Pole Institute	0998605752	<a href="mailto:alloys.tegera@free.fr">alloys.tegera@free.fr</a>
30	Dominic Johnson	Pole Institute	0994179401	<a href="mailto:johnson@taz.dc">johnson@taz.dc</a>
31	Alexandre BILAK	Pole Institute	0994675187	<a href="mailto:alexbilack@gmail.com">alexbilack@gmail.com</a>
32	Pasteur jean Blaise Kenmogne	CIPCRE		<a href="mailto:jean-kenmogne@cipcre.org">jean-kenmogne@cipcre.org</a>
33	Albert Kambale	RTGA	0998385590	<a href="mailto:kambalealbert@yahoo.fr">kambalealbert@yahoo.fr</a>
34	Primo-Pacsal Rudahigwa	Pole Institute	0997767663	<a href="mailto:prudakab@yahoo.fr">prudakab@yahoo.fr</a>
35	Jacqueline DZIJU Matosi	FOMI/POLE	0994011086	<a href="mailto:Jacquibudza2001@yahoo.fr">Jacquibudza2001@yahoo.fr</a>
36	Masika Kafanya Marie Dalorose	FEPSI/BBO	0997719375	<a href="mailto:Fepsi-bu@yahoo.fr">Fepsi-bu@yahoo.fr</a>
37	Jack Kahora	VOA & IWPR	0994016929	<a href="mailto:kahorhjack@yahoo.fr">kahorhjack@yahoo.fr</a>
38	Kimbere Kitaka	UNIGOM / DIOBASS	0998611698	<a href="mailto:kkithaka@yahoo.fr">kkithaka@yahoo.fr</a>
39	Batundi Ndasumwa Léon	Pole Institute SOPROP ISTA	0997280629 0853436130	
40	Me Said Kubuya	Avocat barreau du Nord-Kivu, Cabinet Aimé Bwiko	0998624763 0853126555	<a href="mailto:said_kubuya@yahoo.fr">said_kubuya@yahoo.fr</a>
41	Godelieve Uwimana	RTNC/Goma	0994159836 0853499295	<a href="mailto:godelieventup@yahoo.fr">godelieventup@yahoo.fr</a>
42	Byanikiro	Chef de Q. Adj. KASIKA	0853427569	
43	Pr. Kasay K.L. Alphonse	UNIGOM/Ass. Prov.	0998679735	<a href="mailto:kasayalpholeng@yahoo.fr">kasayalpholeng@yahoo.fr</a>
44	Camille Paluku	Initiative plus		<a href="mailto:camillepaluku@yahoo.fr">camillepaluku@yahoo.fr</a>
45	Nyandwi Niyibizi	Mairie	0994339332	
46	Nicolas Kalinda Kibanha	Chefferie Bahunde	0813129164	
47	Rd. Mauka M. Bulalo	ECC/NK	0998668680	<a href="mailto:mathebutalo@yahoo.fr">mathebutalo@yahoo.fr</a>
48	Fidèle Rwema	Pole Institute	0990480087	<a href="mailto:fidelerwe@yahoo.fr">fidelerwe@yahoo.fr</a>
49	Kambale Vinyatsi	Chef de Q. A. Himbi	0993075580	
50	Kweshi Mushaliwa	Tribunal Militaire	0997172989	
51	Bernadette Muongo	PAFEVIC	0813127064	<a href="mailto:bmuongo@hotmail.com">bmuongo@hotmail.com</a>
52	Ibrahim Kubuya	COMICO	0997186796	<a href="mailto:kubuyaibrahim@yahoo.fr">kubuyaibrahim@yahoo.fr</a>
53	Bakemana Raphaël	Journaliste	08807744	<a href="mailto:bakemana@yahoo.fr">bakemana@yahoo.fr</a>
54	Kubuya Muhangi	CRONGD NK/S.E	0998610651	<a href="mailto:crongdnk@yahoo.fr">crongdnk@yahoo.fr</a>
55	Merthus Niyonzima	Echanges & Savoirs (BURUNDI)	(+257)79953921	<a href="mailto:niyomerthus@yahoo.fr">niyomerthus@yahoo.fr</a>
56	Rutinigirwa Muliro	Pole Institute	(+243)99867719 2	<a href="mailto:rutileo@yahoo.fr">rutileo@yahoo.fr</a>
57	Dr. Richard Katamuliko	Conseiller Admin./Gouvernorat	0998911297	<a href="mailto:katamulikotso@yahoo.fr">katamulikotso@yahoo.fr</a>
58	Matthieu Kazindu	Conseiller Pol./Pdt Ass. Prov.	+243994269171	<a href="mailto:matkazindu@yahoo.fr">matkazindu@yahoo.fr</a>
59	Liliane Ukuka	Assemblée Provincial	+243853126157	
60	Kingombe Sabiti Pascal	Chef de Q. Adj./ KATINDO	0853449836	



61	Mineene Stephano	Chef de Q. Adj. KASIKA	0853427569	
----	------------------	---------------------------	------------	--

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.  
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.  
This page will not be added after purchasing Win2PDF.